

L'ÉCHO DU BRIVET

Sainte Anne sur Brivet



Maison de santé - février 2017



Fêtes de villages



HESSIN



LA GRANDVILLE



TRESLAND

LOTISSEMENT DES SAULES



LA MIRETTERIE



POCAZET



RUE DE LA VALLÉE



LE PERRIN



LA TURCAUDAIS



BÉCIGNEUL



COTTRET



LE CLOS FLEURI



SAINT LOMER



Le Mot du Maire



« Je pense que tous les gens sur terre, ce qu'ils doivent faire d'abord, c'est apprendre à aimer la vie » Quand Aliocha l'un des héros des « Frères Karamazov » de Dostoïevski prononce ces paroles, il exprime, me semble-t-il le but ultime de toute vie humaine. « Aimer la vie » : n'est-ce pas la meilleure façon de vous souhaiter « une bonne année et une bonne santé » ? Aucun de nous n'est épargné par des souffrances physiques ou morales, sauf que, « tout le monde peut maîtriser une douleur, excepté celui qui la ». Puissent ces mots nous rendre plus humains et que ce « goût de la vie » transcende chacune de nos existences.

Voici quelques points marquants qui ont jalonné notre vie communale ces 6 derniers mois. Suite aux avis défavorables et aux nombreuses réserves des PPA (Personnes Publiques Associées) sur le 1^{er} arrêt de PLU voté le 25 janvier 2016, le Conseil Municipal s'est vu dans l'obligation de revoter un nouvel arrêt du projet de PLU le 12 décembre 2016. Si la légitimité démocratique d'un Conseil Municipal est réelle, elle est malgré tout subordonnée aux textes de lois votés par la représentation nationale. Entre la loi Grenelle, la loi ALUR, la loi Macron et j'en passe, ce ne sont pas moins de 64 lois, 22 ordonnances et 104 décrets qui, en moins de 10 ans, ont modifié le régime des PLU. Je souligne également que si un PLU est rejeté par les services de l'État, c'est le RNU (règlement national de l'urbanisme) qui régènerait nos projets en mars 2017... et je puis vous assurer que cela serait fort contraignant pour nous tous. Pour conclure, je rappelle que depuis plus de 5 ans (plus de 70 réunions), le conseil municipal s'est efforcé d'élaborer un PLU « à droit constant » tout en réduisant la consommation d'espace sur les grandes parcelles UC dans les STECAL (Secteurs de Taille Et de Capacité Limitées). Il me semble temps de clore cet important dossier.

Au moment où j'écris ce mot, la maison de santé serait opérationnelle fin janvier. Espérons que notre clip vidéo « Sainte Anne sur Brivet recherche un médecin » sera le sésame pour boucler en beauté ce projet (<https://www.youtube.com/watch?v=54OigpVHaza>).

Le complexe sportif, inauguré par Mme la Sous-Préfète de Saint Nazaire le 15 octobre dernier, répond, je pense, aux besoins des associations, de nos scolaires et autres usagers. Le permis de construire pour rénover notre salle polyvalente vient d'être déposé. Les travaux commenceront fin juin pour une livraison espérée avant l'été 2018. Dans quelque temps, un local spécifique

va être dédié à l'animation intercommunale « Ados ».

Pour faire suite à l'étude de programmation urbaine, le cabinet VERIFICA, notre AMO (Assistant Maître d'Ouvrage) prépare le dossier du concours d'architectes pour la construction d'une nouvelle école publique en liaison avec la commission ad hoc. Enfin sur le logement, 5 opérateurs (publics ou privés) ont été contactés. Nous avons bon espoir que d'ici 2 à 3 ans cela débouche sur des opérations concrètes.

Nous souhaitons que les réalisations communales (Pirogues, complexe sportif, église, station d'épuration...) soient au rendez-vous de vos besoins et de vos espérances. Sachez que sur les 8 dernières années, ce sont l'équivalent de 520 000 € TTC annuels d'investissements structurants publics communaux qui auront été réalisés sur notre commune avec une augmentation raisonnable de la pression fiscale associée à un faible endettement. Si l'on intègre les investissements intercommunaux (piscine, bibliothèque), on arrive à plus de 1 800 000 € TTC annuels toujours sur 8 ans. Je terminerai en insistant sur la fréquentation très très élevée de ces différentes structures. À vous de juger du bien-fondé de toutes ces réalisations...

Élection présidentielle, élections législatives je vous encourage tous à exercer votre devoir de citoyen en 2017. Nous avons la chance de vivre en démocratie, et pour peu qu'on y prête attention, c'est hélas encore pour beaucoup d'êtres humains un rêve inaccessible ! Le début d'une année nous amène à réfléchir sur le temps qui passe. À chaque carrefour de l'histoire, la mesure du temps change. Le sablier, le cadran solaire des Romains, l'horloge astronomique, la montre, le chronomètre de marine, la pointeuse d'usine et maintenant l'heure satellitaire de nos smartphones révèlent certaines étapes et grandes fractures de l'histoire. Aujourd'hui, notre avenir, ses richesses et ses ruines, ses espérances et ses cauchemars sont inséparables de l'usage que nous ferons du temps, autrement dit de l'usage que nous ferons de nous-mêmes. Que cette nouvelle année soit pour chacun, chacune d'entre nous l'aube d'un temps de vie, de tolérance et de liberté.

« Aimer la vie » sera le vœu que je vous adresse !

Le Maire Philippe Belliot

Sommaire

Informations municipales	4
Du côté des écoles	14
Intercommunalité	22
Associations	24
Informations générales	37

Directeur de la publication : M. le Maire

Tirage : 1 300 exemplaires

Réalisation :  Kalydéa

Tél. 02 40 58 31 03 - www.kalydea.fr

Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales



Votre Mairie



6, rue de l'Étang

44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET

Tél. 02 40 88 14 09

Fax. 02 40 91 80 64

www.sainte-anne-sur-brivet.fr

✉ mairie.ste.anne.sur.brivet@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h

Le jeudi : 9h - 12h - Fermé l'après-midi

Le vendredi : 9h - 12h et 14h - 16h30

Le samedi : 9h - 12h

SERVICES ADMINISTRATIFS :

- Jean-Marc LE JÉLOUX : Secrétaire général,
 - Annie DRÉNO : Comptabilité, Salaires, Élections, Cimetière,
 - Adèle JOLY : SIAHB (syndicat d'assainissement), Urbanisme, Enfance-Jeunesse,
 - Laura SAVÉA : Accueil, État-civil, Restauration scolaire, Action Sociale.
- Le service urbanisme est fermé le vendredi après-midi.

SERVICES TECHNIQUES :

- Pascal PERIO, Responsable du service,
- Nicolas EMERLOT, Erwan NOURRY, Reynald BAUWENS, Christophe BALU.

SERVICES AUX ÉCOLES :

- Restauration Scolaire : Monique ORAIN, Marie-Laure BELLIOU, Angélique GUILLON, Séverine SALEH, Carole VIGNOT, Méline ALLAIN.
- École publique : Anne BREISACK, Annie CASIMIR, Sylvie EVAÏN, Laurence LE ROUX, Claudie MEIGNEN.

L'AGENCE POSTALE :

- Nadine BAUWENS 02 40 91 82 57



Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Le samedi de 9h à 11h.

PERMANENCES du Maire et des Adjointes

Janvier à Juin 2017

LE MAIRE : Les samedis de 9h30 à 11h30

- Samedi 7 Janvier
- Samedi 4 Février
- Samedi 4 Mars
- Samedi 8 Avril
- Samedi 6 Mai
- Samedi 3 Juin

ou sur rendez-vous
le lundi et le jeudi matin.

LES ADJOINTS : Les samedis suivants de 11h00 à 12h00

• JOSSO Marie

1^{ère} Adjointe : Affaires générales,
Enfance - Jeunesse et Communication

14 Janvier - 25 Février - 15 Avril - 27 Mai

• BEAUGEARD Joël

2^{ème} Adjoint : Associations, Sports, Culture

21 Janvier - 11 Mars - 22 Avril - 10 Juin

• BOURDIN Jacques

3^{ème} Adjoint : Urbanisme, Bâtiments,
Projets communaux

28 Janvier - 18 Mars - 29 Avril - 17 Juin

• HERVY Karine

Conseillère déléguée : Finances, Santé,
Cimetière

11 Février - 25 Mars - 13 Mai - 24 Juin

• GATTEPAILLE Christophe

Conseiller délégué : Voirie, Agriculture,
Environnements

18 Février - 1^{er} Avril - 20 Mai

Pour des raisons d'organisation, il est demandé de prendre rendez-vous à la Mairie pour toute rencontre avec le Maire ou les Adjointes.

Tarifs communaux 2017 - appliqués au 1^{er} janvier

SALLE POLYVALENTE

Le Conseil Municipal a voté le maintien des tarifs pour l'année 2017 (en €).

	Salle annexe D	Salle principale 1/3	Salle principale 2/3	Salle complète 3/3	Salle complète et salle annexe
HABITANTS DE LA COMMUNE/association hors commune					
Réunion (moins de 2h) (sans cuisine)	20,30	20,30	40,60	60,90	81,20
Réunion (demi-journée) (sans cuisine)	38,60	38,60	77,10	115,70	154,20
Réunion journée (sans cuisine)	78,40	78,40	156,90	235,30	313,80
Vin d'honneur	66,70	66,70	86,90	107,20	127,20
Bal, soirée, demi-journée	133,30	133,30	173,90	214,50	255,10
Journée	187,50	187,50	282,10	376,90	471,40
2 Jours	281,10	281,10	423,20	565,20	707,20
HABITANTS HORS COMMUNE					
Réunion (moins de 2h) (sans cuisine)	35,50	35,50	71,00	106,50	142,00
Réunion (demi-journée) (sans cuisine)	67,40	67,40	134,90	194,80	262,20
Réunion journée (sans cuisine)	137,30	137,30	274,60	411,90	549,20
Vin d'honneur	116,70	116,70	152,20	187,70	223,20
Bal, soirée, demi-journée	233,30	233,30	304,40	375,40	446,40
Journée	328,00	328,00	493,70	659,30	825,10
2 Jours	491,90	491,90	740,50	989,00	1237,60
Forfait vaisselle pour tous	15,30	15,30	30,60	45,90	45,90

Les associations de Sainte-Anne-sur-Brivet (Loi 1901) utilisent la salle polyvalente à titre gratuit

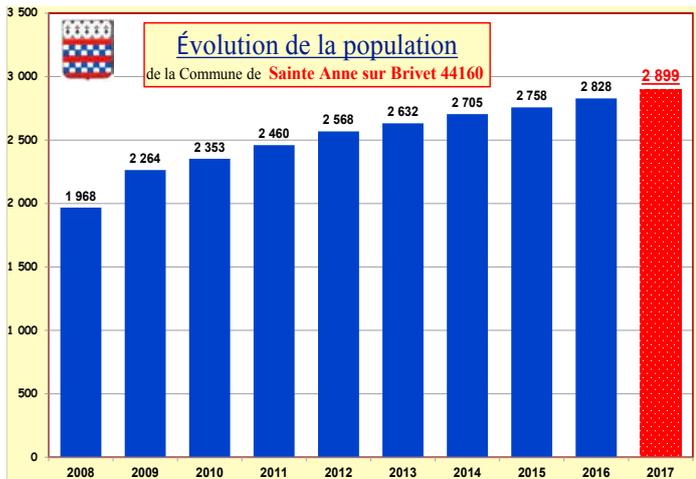
CIMETIERE-COLUMBARIUM (tarifs revalorisés de 2%)

Concession cimetière	15 ans	75 €	30 ans	161 €
Concession columbarium	15 ans	426 €	30 ans	638 €
Caveau 1 Place	557 €			
Caveau 2 Places	1 114 €			

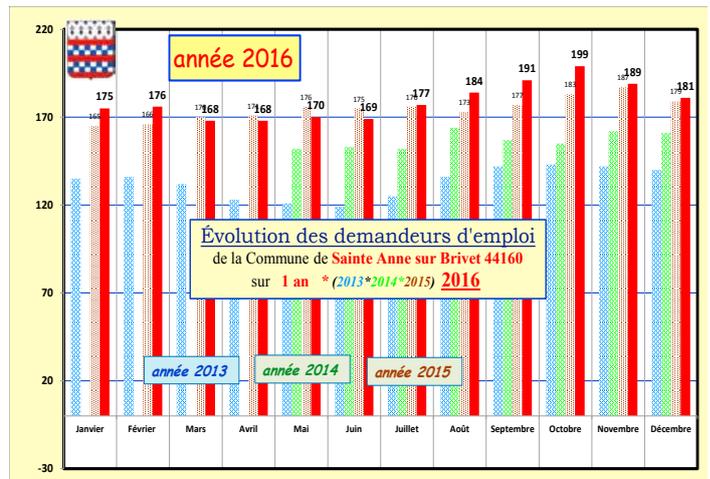
UTILISATION DU DOMAINE COMMUNAL (tarifs revalorisés de 2%)

Occupation du domaine public devant les restaurants et les cafés	Long. < ou = à 8 m	12,20 €/mois
Camion vente alimentaire, Marché	Par occupation	5,70 € ou 6,70 € avec branchement électrique
Camion Outillage, Marchandises, Cirque	Occupation occasionnelle	28,70 €/jour
Cirque	Caution	1 000 €

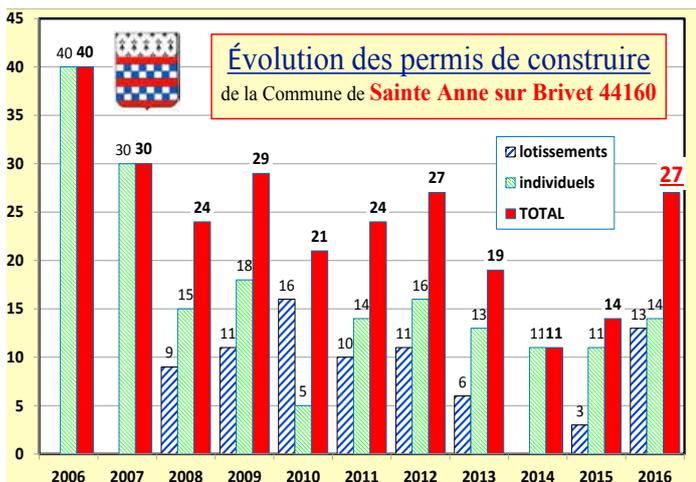
Indicateurs de la commune



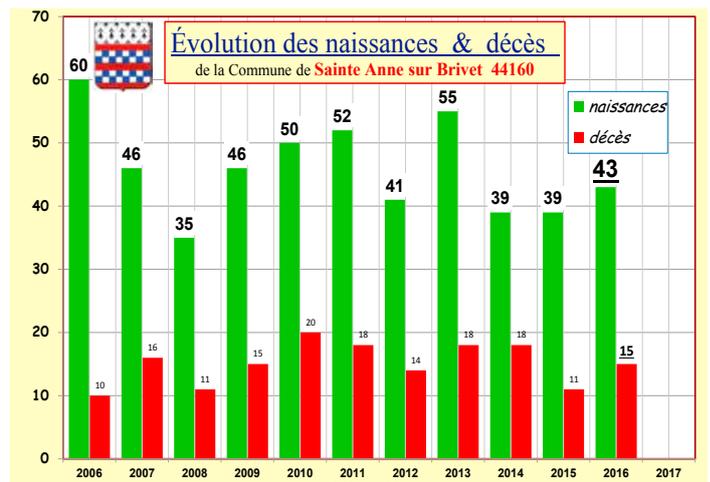
source INSEE



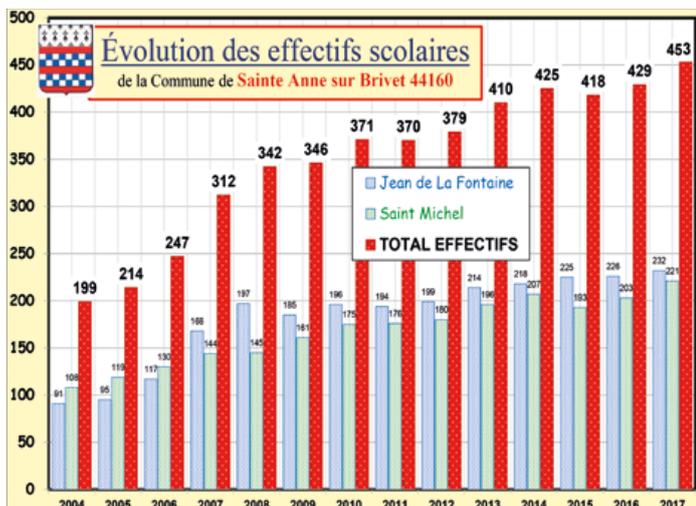
source «Pôle Emploi»



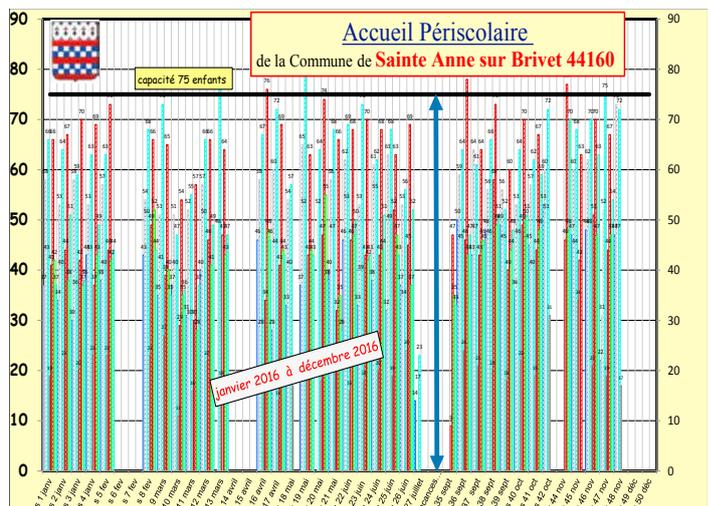
source service de l'urbanisme de la commune



source service de l'état civil de la commune

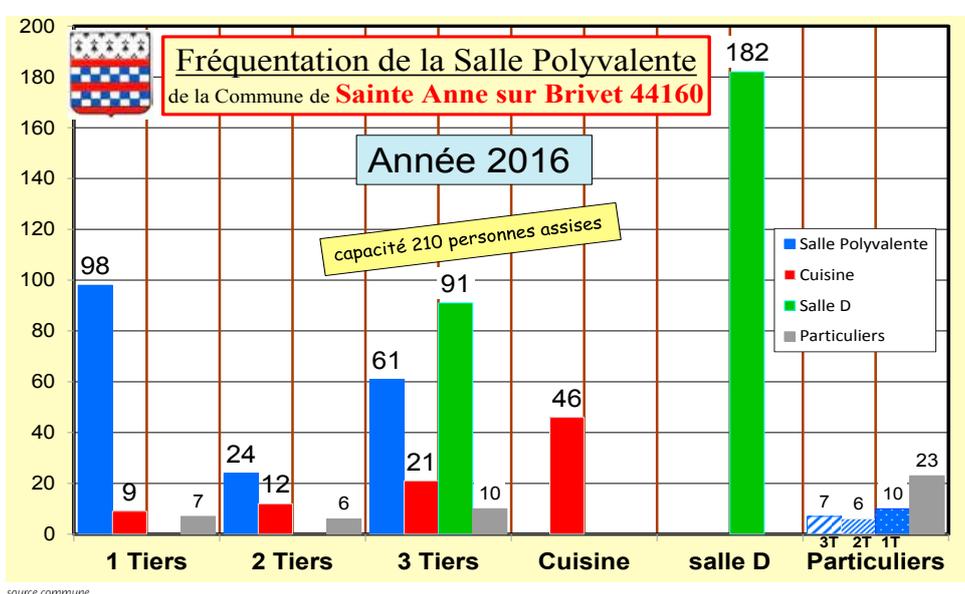
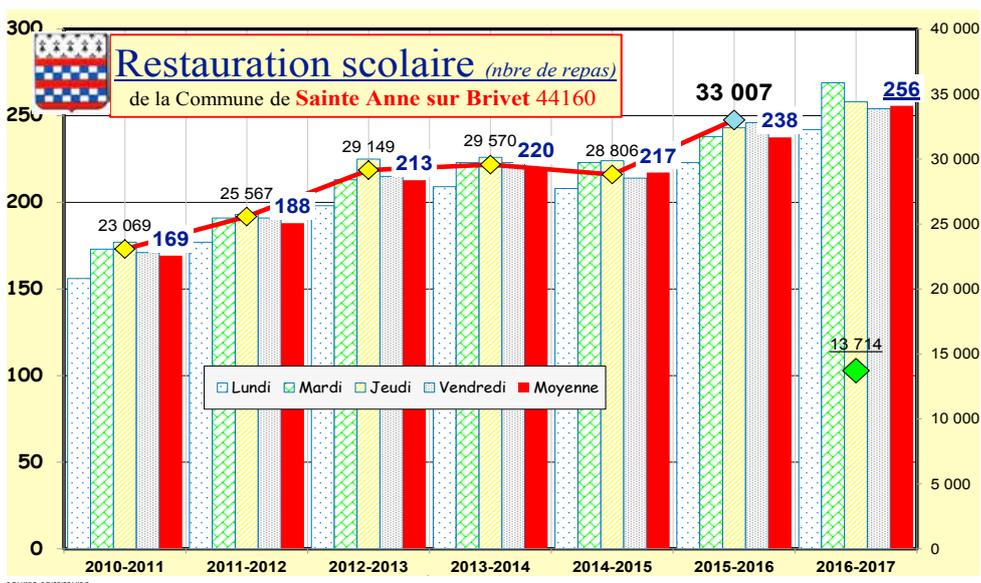
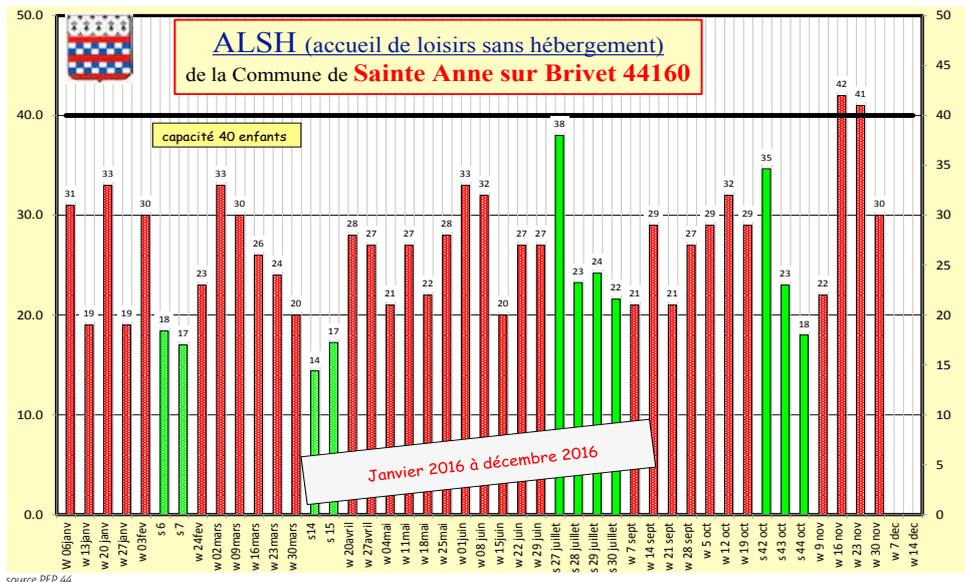


source commune



source PEP 44

Indicateurs de la commune



Nos joies et nos peines

Naissances



MARTIN Eden 21 Place du Commerce	30-juin
CLÉMENT Cataleya 10 Rue de la Chesnaie	7-juil.
LAMBERT Elena 4 Rue des Acacias	15-juil.
SALOUX Pierre-Alexis 39 Le Perrin	11-août
DAVROUX DUVAL Apolline 55 La Maigrerie	19-août
DOS SANTOS Alicia 2 Les haies	19-sept.
RENAULT Margaux 65bis la Gouerie	3-oct.
TERRIEN Anna 7 Impasse des Tilleuls	15-oct.
MORICEAU Ambre 14 Le Clos Fleuri	15-oct.
LEMAITRE Tom 36 Pocazet	17-oct.
LARSKI Éléanore-Rose 42 Le Champ Blanc	25-oct.
PERES Kilian 2bis Pocazet	20-oct.

MOREAU Juliette 12 Bécigneul	28-oct.
LEROY Imoä 39 La Gourhandais	9-nov.
GENDRON Soan 9 Le Goulet de Balasson	10-nov.
CLÉRO Jade 13 Pocazet	14-nov.
MARANDON Margaux 7 Saint Lomer	17-nov.
FÉRAND Juliette 15bis rue des Moiries	20-nov.
DERMECHE Amine 2 Place du Commerce	28-nov.
GLOTIN Adèle 45 Coisnongle	9-déc.
MARCHALOT Gurvan 1 La Ville Bauchette	10-déc.
ORAIN Léana 2 La Close neuve	12-déc.
DALL Laura 3 Bécigneul	26-déc.

Mariages



BRISSET Véronique	20-août
MONTOISON Michel	
MOYON Amandine	03-sept.
THEBAUD Raphaël	
RADIN Géraldine	17-sept.
LEJEUNE Nicolas	
LEDUC Alexandra	08-oct.
FAVIER Sébastien	
VITRÉ Chantal	22-oct.
KNOLL Laurent	
BLANCHARD Nadège	17-déc.
DALIBERT Johann	

Décès

M. Marcel MORAND Maison de retraite de Guenrouet	80 ans 13-juil.
Mme LEGENTILHOMME Marie-Thérèse épouse CRAND 1, Rue de la Vallée	88 ans 23-août
Mme TREGRET Jeanne épouse FLEURY Maison de retraite de Campbon	93 ans 10-sept.
M. CHEVALIER Jean-François 28, La Crandelais	90 ans 18-oct.

Mme CRAND Annick épouse GATTEPAILLE 17, Le Champ Blanc	66 ans 14-nov.
M. CARCAT René 45, Les Haies	71 ans 14-nov.
Mme LETERTRE Agnès épouse LEBRUN 3, Tragouët	55 ans 12-déc.

Inauguration du complexe sportif le 15 octobre 2016

● Sous la présidence de **Marie-Hélène VALENTE**, Sous-Préfète de l'Arrondissement de Saint-Nazaire,

● **Philippe BELLIOU**, Maire, et **l'équipe municipale**,

En présence de :

● **Christophe PRIOU**, Député

● **André TRILLARD**, Sénateur-Maire

● **Bernard LEBEAU**, Vice-président du Département de Loire-Atlantique

● **Véronique MOYON**, Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Pont-Château - Saint Gildas des Bois

ont inauguré le nouveau complexe sportif en présence de nombreux Brivetains et avec une belle représentativité des associations utilisatrices de cet espace.

L'intitulé du nouvel équipement, « espace de rencontres sports jeunesse », traduit bien la pluralité de ses fonctions.

Située au sein du complexe sportif et adossée à la salle des sports, la nouvelle structure comporte une partie espaces sportifs, avec quatre vestiaires collectifs destinés principalement au football, un vestiaire arbitre et une infirmerie, une partie espaces communs, avec une salle de convivialité (62m²), un local rangement (30m²) et un bureau associatif, ainsi qu'une salle de gymnastique (100m²) située à l'étage.

En prenant en compte les quatre vestiaires déjà existants au sein de la salle des sports, la Commune dispose d'un potentiel de huit vestiaires de quinze joueurs sur le site du complexe sportif.

Ce projet est le fruit d'une réflexion entamée en juin 2012 et menée par les équipes municipales successives, compte tenu du changement de mandat en 2014, en concertation avec les associations de Ste-Anne. Le cabinet Cap Urbain (Nantes), assistant à la maîtrise d'ouvrage, a accompagné la commune dans la mise en forme du programme. L'Agence **MCM Architectes** (Châteaubriant), représentée par **MM. Thierry MALLERET** et **Hugues CORNEDE**, a ensuite assuré la maîtrise d'œuvre de l'opération. Le chantier s'est déroulé de janvier 2015 à janvier 2016.



Plan de Financement

ÉTAT DES RECETTES

Financiers	Participation	Pourcentage
État (DETR) 2013	37 500,00 €	4,64%
Conseil départemental (FDSC)	319 389,00 €	39,48%
Fonds de concours intercommunal	80 000,00 €	9,89%
Fonds parlementaires	10 000,00 €	1,24%
Total subventions	446 889,00 €	55,24%
Commune	362 130,97 €	44,76%
Montant total HT	809 019,97 €	100,00%

ÉTAT DES DÉPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	Montant TTC
Montant des travaux	687 067,97 €	824 481,59 €
Étude de programmation	13 806,00 €	16 511,98 €
Maîtrise d'œuvre	77 444,15 €	92 744,71 €
Frais de géomètre	854,00 €	1 022,50 €
Étude de sol	2 970,00 €	3 558,00 €
Coordination SPS	2 190,00 €	2 626,25 €
Contrôle technique	8 097,00 €	9 711,47 €
Total études et honoraires	105 361,15 €	126 174,91 €
Divers	16 590,85 €	19 905,58 €
Montant total	809 019,97 €	970 562,08 €

Le coût des travaux s'élève à 970 562,08 € TTC

Dont 446 889,00 € HT de subventions soit 55,24 % du montant H.T des travaux. Aucun prêt n'a été engagé.



Local ados - Février 2017

L'équipe municipale, en concertation avec l'intercommunalité, a décidé de mettre en place un local de 75 m² avec bureau, pièce cuisine et salle détente pour l'accueil des jeunes de 11 à 17 ans.

Ce modulaire, en location longue durée, leur permettra de bénéficier d'un local dédié afin de bien ancrer les animations ados sur le territoire brivetain.

Ce local sera situé sur l'ancien terrain de basket, idéalement placé pour les jeunes auprès du complexe sportif. Il sera opérationnel pour les vacances de février 2017.





Rénovation de la salle polyvalente Avant l'été 2018

Sensible à la nécessité de réaliser des économies d'énergie, animée par la volonté de permettre aux associations d'exercer leurs activités dans des circonstances favorables et motivée par le souhait d'assurer aux personnes en situation de handicap une égalité d'accès aux établissements recevant du public (E.R.P.), l'équipe municipale de Sainte-Anne-sur-Brivet a décidé d'engager une opération de rénovation et d'extension de la salle polyvalente.

La Commune a confié au cabinet AO-Architecture (Rezé - 44) la maîtrise d'œuvre de l'opération. Des demandes de subventions au titre de la dotation d'équipements des territoires ruraux (DETR) 2016, du Fonds régional de développement des communes et des Fonds parlementaires ont été présentées.

L'avant-projet définitif (APD) a été préparé par le cabinet AO-Architecture (Rezé - 44), maître d'œuvre de l'opération.

L'architecte en charge de l'opération sera en mesure de présenter prochainement un dossier de permis de construire.

À ce jour, le coût estimatif des travaux est établi à 431 350,90 € H.T.

Les prescriptions de la commission de sécurité qui a eu lieu le jeudi 10 novembre à la Mairie et à la salle polyvalente ont été prises en compte dans l'élaboration du présent programme de rénovation.

Lors de la réunion du 12 décembre, le Conseil Municipal a retenu le bureau d'études ECR Environnement (Les Sorinières - 44) afin de réaliser une étude de sol pour un montant de 1 560,00 € H.T.

Modalités de financement de cette opération :

Nature des dépenses	Montant HT	Montant TTC
Montant des travaux de rénovation	431 350,90 €	517 621,08 €
Étude de faisabilité	8 933,67 €	10 720,40 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage	3 025,00 €	3 630,00 €
Maîtrise d'œuvre	39 900,00 €	47 880,00 €
Contrôle technique	4 800,00 €	5 760,00 €
Coordination S.P.S.	2 310,00 €	2 772,00 €
Total études et honoraires	58 968,67 €	70 762,40 €
Provisions et divers	43 135,09 €	51 762,11 €
Montant total	533 454,66 €	640 145,59 €

Financeurs	Participation estimée	Pourcentage
État (DETR) 2017 - rénovation thermique	54 496,98 €	10,22%
Région (FRDC) - projet global	50 000,00 €	9,37%
État (Fonds parlementaires) - projet global	27 000,00 €	5,06%
Total subventions	131 496,98 €	24,65%
Commune	401 957,68 €	75,35%
Montant total HT	533 454,66 €	100,00%



Maison de santé Fin janvier 2017

Le chantier de construction de la maison pluri-professionnelle de santé se poursuit dans de bonnes conditions. La livraison est prévue pour la fin janvier 2017.

À ce jour trois professionnels de santé (infirmière, kiné et ostéopathe) sont parties prenantes de cette réalisation. Nous avons bon espoir qu'un médecin intègre cette structure courant 2017.

L'ARS a validé ce projet de maison de santé dans le cadre d'un projet de santé du territoire rédigé par les professionnels du secteur.



La commune s'est vu attribuer une subvention de l'état de 75000 €, une subvention de fonctionnement du conseil régional, auxquelles il faut ajouter le fonds de concours intercommunal de 53982 €.

La maîtrise d'œuvre de cette opération est assurée par l'agence KONICO de Nantes (architectes M. Nicolas MALHERBE et Mme Nicoletta LEONE). M. Jacques BOURDIN, Adjoint à l'urbanisme et M. Pascal PERIO responsable des services techniques, accompagnent le maître d'œuvre dans la conduite de ce chantier.

Mme Karine HERVY, Conseillère Municipale déléguée aux finances aura en charge la gestion de cette structure. Le loyer très raisonnable proposé par la Mairie (8,75 € du m²) aux professionnels de santé, associé aux diverses subventions, devrait probablement couvrir pour l'essentiel le coût de cette réalisation (291 909 € HT).



Conseil Municipal Enfants

Créé en 2011, le Conseil Municipal des Enfants (CME) permet aux jeunes Brivetains élus de s'exprimer sur la vie de leur commune, il les initie et les sensibilise à une démarche citoyenne. Le CME est également présent à l'ensemble des cérémonies organisées par la municipalité :

Inauguration du Complexe sportif le 15 octobre



Cérémonie du 11 novembre



- Tous les ans au mois d'octobre ont lieu les élections, 6 CM1 sont élus pour 3 ans

Le vendredi 7 octobre les CM1 et CM2 des écoles Jean de La Fontaine et Saint Michel se sont déplacés à la salle polyvalente pour élire leurs représentants CM1 (3/école)

Ont été élus : Laurine Bouvron, Emeline Glotin, Candys Lebas, Lise Marchal, Léa Maurice, Bastien Moudar.

L'installation du conseil municipal des enfants en présence du maire a eu lieu le 12 octobre.





● A la Découverte du Palais Bourbon

Le lundi 24 octobre fut une journée mémorable pour 18 de nos jeunes élus : voyage à Paris avec un rendez-vous important, ils étaient attendus à l'Assemblée Nationale, sur invitation de notre député Christophe Priou.



C'est à bord d'un bus que la matinée a été consacrée à la découverte des principaux monuments parisiens (la tour Eiffel, les Invalides, le Panthéon, le Louvre, l'Arc de Triomphe...).

Après un rapide pique-nique, les enfants du CME ont été reçus par Christophe Priou avec lequel ils ont eu un moment d'échanges.

14h20 rendez-vous au Palais-Bourbon : ils ont pu découvrir cette grande institution démocratique grâce aux explications d'une guide qui a su se mettre à leur portée. Après avoir découvert la Galerie des Fêtes, la salle des Quatre Colonnes, la salle des Conférences, la Bibliothèque et ses 700 000 volumes... Ils ont eu la chance de pouvoir assister au faste tout protocolaire d'une ouverture de séance et de pénétrer pour quelques minutes dans l'hémicycle.



● Préparation des cartes de vœux pour accompagner les colis

Chaque année la municipalité offre un colis aux résidents des maisons de retraite, anciens habitants de Sainte Anne. Depuis 2013, elle associe les enfants du CME au portage.



Lors des commissions du 25 et 26 novembre, nos jeunes élus ont créé des cartes de vœux qui accompagnaient les colis.



Samedi 17 décembre
Distribution des colis dans les maisons de retraite



FLASH INFOS

REPAS DES AÎNÉS

Le samedi 24 septembre 2016, nos aînés de 70 ans et plus ont été accueillis par les élus(es) à la salle polyvalente pour le traditionnel repas offert par la municipalité.

Les convives, environ 120 personnes, ont eu le plaisir de se retrouver autour d'une bonne table préparée par Samuel et Servane du restaurant Les Rives du Brivet et de profiter des airs entraînants de la chorale Mille Sabords. Un grand merci aux 6 jeunes, Angeline L., Eugénie B., Laura C., Lou C., Maëlle N., Manon C., qui ont participé au service, les convives ont su les récompenser.

Suzanne ORAIN et Paul JALLAIS, doyenne et doyen de l'assemblée, ont posé pour la photo.

Pour les personnes de plus de 75 ans ainsi que nos aînés en maison de retraite, qui n'ont pu participer au repas, un colis leur a été distribué par les conseillers et les élus du Conseil Municipal des Enfants avant les fêtes de fin d'année.

Meilleurs Vœux pour 2017 !



CONCERT ÉCOLE DE MUSIQUE

Un concert a été organisé par l'école de musique intercommunale à l'église de Sainte Anne sur Brivet le lundi 12 décembre 2016 à 18H30.

Moment très agréable apprécié par les petits et les grands, avec un répertoire éclectique où nous avons pu découvrir ou redécouvrir quelques talents brivetains !



CARNET ROSE

En fin d'année dernière, nous avons connu deux naissances sur la commune, **Amine**, le 28/11 et **Adèle** le 9/12, nés tous les deux à la maison auprès de leur famille. Les mamans et les nouveaux nés se portent bien.

Nous souhaitons la bienvenue à ces petits Brivetains !

CALENDRIER DES ÉLECTIONS 2017

PRÉSIDENTIELLE :

 1^{er} tour : **23 avril 2017**

 2^{ème} tour : **7 mai 2017**

 Durée mandat : 5 ans



LÉGISLATIVES :

 1^{er} tour : **11 juin 2017**

 2^{ème} tour : **18 juin 2017**

 Durée mandat : 5 ans

RÉUNION DE TRAVAIL AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

La Chambre d'agriculture réalise la mise à jour des exploitations agricoles des communes de la Communauté de communes du Pays de Pont-Château-Saint Gildas des Bois.

Le premier objectif de ce travail est d'actualiser les informations existantes sur les exploitations afin de :

- présenter le poids de l'économie agricole aux élus et aux habitants : évolution de la SAU exploitée, emploi agricole, démographie des actifs et perspectives de transmission, installation, statuts d'exploitation, main-d'œuvre, type et moyens de production, etc.
- servir aux prochaines discussions sur l'aménagement et le développement du territoire (SCOT, PLU),
- servir à la prise en compte de l'agriculture dans les décisions d'urbanisme, les aménagements, etc.

Le second objectif est d'alimenter un débat sur l'agriculture entre les élus et la profession agricole au sein de chaque commune et à l'échelle de la Communauté de communes.

Une première réunion a eu lieu le Jeudi 01/12 à Sainte Anne Sur Brivet et nous remercions les exploitants agricoles qui ont donné de leur temps pour se mobiliser dans cette démarche.



École Jean de La Fontaine

Horaires de l'école

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h50-12h 13h30-15h40	8h50-12h 13h30-15h35	8h50-11h45	8h50-12h 13h30-15h35	8h50-12h 13h30-15h35

L'accueil des élèves commence 10 min plus tôt le matin et le midi.

Des TAP (Temps d'activités Périscolaires) sont proposés par la municipalité de la fin des cours à 16h20.

Des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) sont proposées par l'équipe enseignante à de petits groupes d'élèves à la même heure. Les APC peuvent concerner l'aide face à des difficultés dans les apprentissages, l'aide méthodologique ou des activités liées au projet d'école.



Classes de l'école

Cette année 2016-2017, à l'école Jean de la Fontaine nous comptons 9 classes et 233 élèves, 13 enseignants, 4 ATSEM, et 3 EVS (une EVS en aide administrative auprès des directeurs et appui éducatif et deux EVS pour l'accompagnement des élèves handicapés).

CLASSE	ENSEIGNANT(S)	NOMBRE D'ÉLÈVES
PS MS A	Mme ALBERT	15 PS + 9 MS soit 24 élèves
PS MS B	Mme COUVERT et Mme ABRIOUX	14 PS et 10 MS soit 24 élèves
GS	Mme DOUILLET	26 GS
GS CP	Mme NEGRIER et Mme OHEIX	6 GS et 19 CP soit 25 élèves
CP CE1	Mme CHÂTEAU	17 CP et 9 CE1 soit 26 élèves
CE1 CE2	Mme MALARY et Mme VAN LANEN	19 CE1 et 6 CE2 soit 25 élèves
CE2	Mme BROSSARD	24 CE2
CM1 CM2 A	Mme BOUSSIN et Mme TOURE	13 CM1 et 16 CM2 soit 29 élèves
CM1 CM2 B	Mme HAVARD	14 CM1 et 16 CM2 soit 30 élèves

Cette année encore l'école s'est choisie un thème.

Les élèves vont travailler sur le thème de l'ASIE.

Toutes les classes travailleront et créeront des projets sur ce sujet cette année.

Des livres ont aussi été achetés sur ce propos. Ils seront utilisés dans les classes cette année et installés en BCD l'année prochaine.

Inscriptions

Les inscriptions pour la rentrée 2017-2018 se font dès janvier 2017 en mairie. Vous pouvez contacter l'école pour tout renseignement (de préférence le vendredi, jour de décharge de la directrice). Des journées d'adaptation seront proposées aux futurs PS.

Calendrier :

Vendredi 9 décembre : Marché de Noël. Au programme : chorales des élèves de l'école puis vente d'objets fabriqués dans les classes. C'est le seul événement de l'école où nous vendons quelques fabrications des enfants pour permettre de financer des projets, des achats qui bénéficient à tous les élèves de l'école (livres pour la BCD, matériel pour la musique...)

Samedi 25 mars : Carnaval. Notre cortège défilera le matin dans les rues de Sainte Anne. Cette année, venez déambuler avec nous sur le thème de l'Asie !

Samedi 24 juin : Fête de l'école à l'étang de la Couéronnais. Venez partager ce dernier moment festif avec nous pour célébrer une année scolaire riche en apprentissages scolaires et humains. Les spectacles des élèves et les jeux alterneront pour le plaisir des plus petits aux plus grands !





Quelques projets de l'école...

■ Prix littéraire Lire Ici et Là et Bibliothèque Intercommunale de Sainte Anne sur Brivet

Les CE2 de l'école participeront à ce projet mené avec la Bibliothèque Intercommunale de Sainte Anne sur Brivet. Au cours de 5 rencontres à la bibliothèque et au fur et à mesure de leurs lectures, ils découvriront 5 livres de 5 genres différents et éliront leur préféré. Ce prix permet de développer chez les enfants la notion de lecture pour le plaisir (et non pour une étude de la langue).

Les classes qui accueillent des maternelles bénéficieront de 3 séances à la bibliothèque. Les classes des CP et CE1 disposeront d'une séance. Les CM1-CM2 iront 2 fois à la bibliothèque cette année.

■ USEP

Les classes de Valérie ALBERT (PS-MS a), Claire NEGRIER (GS-CP), Virginie DOUILLET (GS), Sonia CHÂTEAU (CP-CE1), Aurélie MALARY (CE1-CE2) et Sandrine BROSSARD (CE2) participeront à 2 rencontres sportives entre écoles préparées par les enseignants. Les élèves de cycle 1 se rencontreront autour des danses traditionnelles et des jeux de boule-balle-ballon. Les élèves de cycle 2 se réuniront pour les danses traditionnelles puis pour la découverte de la balle ovale. Ces rencontres permettent aux élèves de vivre autrement les activités sportives, en préparant les rencontres sportives avec leurs classes, et en vivant ces journées un peu exceptionnelles. Les élèves se donneront ainsi rendez-vous pour un bal de danses traditionnelles.

■ Correspondance

Elles permettent de donner du sens à l'écrit. Elles permettent aussi aux classes de développer leurs projets, de les partager avec d'autres enfants et de découvrir les projets d'autres classes. Les classes se rencontrent alors sur des projets partagés, après s'être découvertes à travers leurs projets d'écriture.

La classe de Valérie ALBERT correspondra avec des PS MS de Quilly. La classe de Claire NEGRIER correspondra avec des GS CP CE1 de Langon. La classe de Julie HAVARD correspondra avec des CM1 CM2 de Prinquiau. Ils se retrouveront 1 à 2 fois à vélo, ce qui leur permettra de développer les compétences de l'attestation des 1ers apprentissages de la route. La classe de Virginie DOUILLET correspondra avec un auteur de littérature de jeunesse.

■ Journal d'école

Comme l'année dernière, nous allons publier un journal « La fontaine aux petits mots » à chaque période. Les classes écrivent un article pour le journal à tour de rôle pour raconter leurs projets. Des élèves volontaires travaillent en APC en tant que « journalistes » pour rédiger de nouveaux articles, et en tant que « rédacteurs en chef » pour mettre en page le journal.

■ Projet Arts Visuels départemental

La classe de Sophie COUVERT participe à ce projet sur le thème « TOUS AU BORD DE LA MER ». Les élèves vont donc produire des œuvres et découvrir le travail d'artistes sur ce sujet. Leur travail final sera exposé à la médiathèque de Pont-Château du 24 avril au 13 mai.

■ Projet école de musique de Pont-Château

Les classes de Claire NEGRIER et Virginie DOUILLET travailleront chacune sur 10 séances avec un professeur de l'école de musique de Pont-Château cette année.

■ Rencontre chorale

L'objectif de ce projet pour les 2 classes de CM1-CM2 est de regrouper des chorales de plusieurs écoles pour chanter ensemble, et en musique (avec la présence d'un pianiste). Notre chorale de cycle 3 rencontrera les chorales de Pont-Château, St Gildas des Bois et Dréfféac le 13 juin au Carré d'Argent. Ils auront appris des chants communs, et des chants spécifiques à l'école pour cette occasion.

L'ensemble de l'équipe de l'école Jean de La Fontaine vous offre ses meilleurs vœux pour l'année 2017 !



Amicale Laïque



Deux objectifs

Le soutien et l'accompagnement de l'équipe pédagogique de l'école Jean de la Fontaine

Chaque année, ils se traduisent par une **aide logistique** lors des différents événements « phares » de l'école : marché de Noël, carnaval, fête de l'école. Ils se concrétisent également par un **appui financier** grâce aux bénéfices des actions menées par l'amicale. Cette année, il a permis de :

- contribuer à l'achat de jeux de cour, de cadeaux de Noël et d'abonnements presse pour les classes,
- faire profiter à nos enfants d'activités et de spectacles autour du thème de l'année A TABLE ! Les enfants de classes élémentaires ont ainsi pu profiter du savoureux et rocambolesque spectacle La Cuisine de la Compagnie Maboul Distortion.

Le développement sur Sainte Anne d'actions et d'activités contribuant au dynamisme de notre commune.

Ce dynamisme se concrétise tout d'abord par le sport. En effet, depuis maintenant plusieurs années, l'amicale laïque propose aux petits et aux grands des activités d'**éveil corporel** et de **multisports** le mercredi avec Céline. Nouveauté cette année : un atelier **Capoeira** est organisé le vendredi soir avec Serge (à partir de 9 ans).

L'amicale laïque met également en place **différentes actions réunissant Brivetains de tous âges** :

- l'après-midi récréative (en fév.), organisée en collaboration avec la ludothèque de Savenay ;
- le loto des enfants (en fév.) : moment très attendu par les petits mais aussi les grands ;
- la chasse aux œufs (en mars) : qui a réuni près d'une quarantaine d'enfants malgré une météo très pluvieuse ;
- le rallye vélo (en mai) qui n'a pas bénéficié d'un meilleur temps mais où chacun a passé tout de même un agréable moment.

Cette année, les enfants de CM2 de l'école publique ont également pu profiter d'**un voyage au Puy du fou**. Nous espérons pouvoir renouveler cette action chaque année afin de **proposer aux élèves de fêter dignement et mémorablement leur entrée dans le secondaire**.



Et enfin, le désormais célèbre **vide-greniers de Sainte Anne**, organisé en partenariat avec l'association de tennis de notre commune, rassemble chaque 1^{er} dimanche de septembre plus de 80 bénévoles, 250 exposants et d'innombrables visiteurs ... Elle rapporte chaque année l'essentiel de l'argent nécessaire à l'aide apportée aux projets de l'école publique.

Contacts : 06 09 53 21 62, amicale.laique.sainteanne@gmail.com

Agenda 2017

Après-midi récréative : 5 février 2017
Loto des enfants : 5 mars 2017
Vide-greniers : 3 septembre 2017



Représentants de Parents Indépendants École Jean de La Fontaine

Nous avons été élus pour représenter les parents et avoir un rôle de médiation et de relais auprès de l'équipe enseignante et de la municipalité.

Dans ce sens, nous participons aux conseils d'école, à la commission restauration scolaire et à la commission extra-municipale « enfance-jeunesse ». Cette année, nous serons particulièrement attentifs à suivre le projet de construction de notre nouvelle école pour accompagner la municipalité dans ses prochains choix.

Notre objectif est de réfléchir, avec tous les acteurs concernés, au bien-être de nos enfants dans leur quotidien. Alors, si vous avez des interrogations, n'hésitez pas et contactez-nous : **rep.ind.jdlf@gmail.fr** ou **06 14 44 48 49**.

En attendant, nous vous souhaitons à vous parents et à vos enfants, une excellente année 2017.

L'équipe des représentants de parents indépendants :
Laurent RACHET, Agnès THIROUARD, Magali MERLET, Claire SEGUELA, Cécilia BERTRANDO.

Le Conseil Local FCPE

Défendre l'école publique, laïque et gratuite. Promouvoir un enseignement de qualité.

Nous sommes constitués en conseil local, et notre activité principale consiste à représenter les parents dans l'école et la collectivité.

Ses membres veillent à ce que les principes fondamentaux de cette grande fédération de parents d'élèves soient respectés pour les élèves de l'école Jean de La Fontaine : gratuité, laïcité, égalité d'accès à l'éducation et des chances de réussite pour tous, garantie d'un enseignement et de conditions de travail de qualité pour les élèves comme pour les enseignants, participation active des parents à la vie de l'école et à la scolarité de leurs enfants.

Nous suivons tous les projets en lien avec l'école :

- participation au conseil d'école,
- participation à différentes commissions : restauration scolaire, enfance/jeunesse, déplacement de l'école.

Nous sommes à la disposition de tous les parents qui souhaiteraient nous faire part de leurs réflexions, remarques, questions sur la vie de l'école.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez aussi devenir membre du conseil local.

N'hésitez pas à nous contacter :

Salliou Auriane 02 40 24 26 84

(Présidente du conseil local fcpe)

fcpe.steannesurbrivet@laposte.net

Boîte aux lettres devant l'école.



Actualités Enfance-Jeunesse

Mise en place de la commission extra-municipale Enfance Jeunesse : compte rendu de la première réunion du 14 novembre 2016

Objectif de cette commission :

Faciliter les échanges entre élus municipaux, professionnels et parents sur les actions en lien avec l'enfance-jeunesse et notamment l'APS, l'ALSH, la pause méridienne, les TAP et les animations ados.

Cette commission se réunira 2/3 fois par an.

Dans un premier temps, le Maire rappelle les différentes compétences communales et intercommunales.

Compétences intercommunales : la petite enfance (halte-garderie, RAM, MAM) et la jeunesse (animation ados).

Compétences communales : l'école primaire et les activités périscolaires et extrascolaires (APS / ALSH / TAP / Pause méridienne).

La fréquentation de ces services sur la commune est en perpétuelle augmentation.

APS / ALSH / TAP / Pause méridienne

Monsieur le Maire indique qu'une convention de délégation de service public pour la gestion des activités périscolaires et extrascolaires a été signée en septembre 2016 pour trois ans avec l'association « PEP 44 ».

Mathilde LEVALLOIS, directrice de la structure, est de retour de congé maternité depuis le 29/11/2016 et Maryline MOLIE, animatrice, sera de retour de congé maternité début 2017.

■ APS

La structure est très bien fréquentée. Depuis janvier 2016, la capacité d'accueil de l'APS a été augmentée, passant de 60 places à 75 places afin de favoriser l'accès au service à tous et de diminuer les listes d'attente. Une procédure d'annulation est mise en place, en cas de non-respect de règlement, une pénalité financière est appliquée. Cette procédure a pour but de diminuer l'effet place vide et les listes d'attente.

Depuis la rentrée, des critères de sélection en termes d'accès à la structure sont appliqués (cf. règlement intérieur APS). Les élèves de la commune seront prioritaires.

Une modification du règlement intérieur va être communiquée aux parents concernant les retards car plusieurs cas de retards ont été constatés depuis la rentrée.

■ ALSH

La fréquentation de l'ALSH est stable.

Le thème des vacances d'octobre était la forêt avec une sortie à la forêt du Câvre.

Des sorties intercentres sont organisées (Campbon, Quilly...).

Les PEP 44 ont reçu l'accord de la DDCS pour ouvrir l'ALSH les mercredis 19 octobre 2016, 9 novembre 2016, 3 mai 2017 et 7 juin 2017 pour les élèves de l'école St Michel. Environ 10 enfants étaient présents les deux premiers mercredis. L'ALSH sera également ouvert pour les enfants de St Michel la première semaine de juillet 2017.

Des demandes sont formulées pour l'ouverture du centre une semaine supplémentaire en août pour tous les élèves. Les parents souhaiteraient la dernière semaine des vacances d'été. La question va être étudiée par la commune en concertation avec les PEP44 et sera confirmée à la rentrée de janvier.

■ TAP

En ce qui concerne les TAP, la capacité d'accueil est passée à 214 places depuis septembre 2016. De plus, depuis la rentrée 2016, la commune a nommé une référente des TAP au sein de l'équipe des ATSEM.

Depuis septembre 2016, les modalités d'inscription ont été modifiées afin d'organiser au mieux les groupes et la répartition des activités.

Les PEP 44 remarquent qu'une majorité des parents ne renvoie pas le questionnaire sur les jours de fréquentation des TAP, ce qui pose un problème d'organisation. Il est également rappelé que l'inscription aux TAP se fait par cycle. Avant chaque cycle, il sera adressé aux parents, et mis en ligne sur le site internet communal ou des PEP 44, la fiche de fréquentation et la liste des activités proposées.

Un bilan quantitatif moyen de fréquentation est dressé :

- 70 enfants de moins de 6 ans

- 144 enfants de plus de 6 ans.

Le taux de fréquentation est conforme au taux d'encadrement.

Il est question de créer un cinquième créneau pour les élémentaires ou un atelier sieste pour les maternelles.

■ La pause méridienne

Une pause méridienne a été mise en place à partir de janvier 2016 avec le passage à deux services à la restauration scolaire. Le temps d'animation de la pause méridienne est de 20 minutes par école.

À partir de janvier 2017, la pause méridienne sera déclarée donc conventionnée avec un taux d'encadrement réglementaire. Pour cela, un projet pédagogique a été rédigé et l'équipe d'animation a été renforcée.

Les activités se déroulent en intérieur et en extérieur.

Des ateliers sont proposés par salles ou cours et par thématique (jeux de société, sports, bricolage, discussion...)

Pascualina NAUD, animatrice pour les ados, encadre les CM1 et CM2 avec l'idée de créer une passerelle avec l'animation ados.

Animation ados

● Historique

- Avant 2015 : la commune de Sainte Anne sur Brivet n'avait pas d'animation ados sur son territoire.

- Janvier 2016 : la communauté de communes gère les activités ados sur 5 communes : Ste Anne sur Brivet, Pont-Château, Ste Reine de Bretagne, Crossac et Sévérac. 5 animateurs ont été recrutés pour encadrer ces « espaces jeunes ». L'animatrice référente pour la commune de Sainte Anne sur Brivet est Pascualina NAUD.

- Janvier 2017 : la communauté de communes aura la compétence sur tout le territoire intercommunal y compris les communes qui étaient en partenariat avec la Loco.

À terme, il y aura 9 référents jeunesse sur les 9 communes du territoire.

L'animateur ados doit être bien ancré sur la commune d'où le statut de Pascualina qui est à 75% salariée de la communauté de communes pour l'animation ados et 25% salariée des PEP pour l'animation de la pause méridienne et des TAP. Cette double casquette permet à Pascualina d'établir une passerelle pour les enfants de CM2 entre l'ALSH et l'animation ados.

● **Fréquentation**

Vacances de Pâques 2016 : 21 jeunes

Été 2016 : 48 jeunes

Mercredis (et samedis) de mars : Pascualina a assuré l'accueil sur quelques samedis. L'ouverture pérenne sera envisagée lorsqu'il y aura le local. 28 jeunes ont fréquenté l'accueil les mercredis et samedis.

Sur le plan intercommunal :

Été 2016 : 234 jeunes ont fréquenté les espaces jeunes dont 48 brivetains.

Répartition par âges : 32% de moins de 12 ans et 68% de plus de 12 ans.

Les activités et les animateurs sont mutualisés. Les jeunes peuvent également aller sur les autres espaces jeunes.

L'accent est mis sur l'accès aux structures et non au rendement. Un système de paiement de l'activité au ticket a été mis en place.

Certaines activités sont gratuites.

Les activités des vacances affichent complet.

Cet automne un mini-camp à Billiers a été organisé. Il y avait 36 places pour les 9 communes. Certains jeunes n'ont pas pu partir par manque de places.

● **Projets**

Les animateurs souhaitent sensibiliser les jeunes aux risques des drogues et à l'utilisation des réseaux sociaux.

Le local sera installé courant Janvier sur l'ancien terrain de basket, les jeunes bénéficieront d'un espace dédié de 75 m². La municipalité a retenu la solution d'un modulaire en location.



Les Minots Brivetains



L'accueil périscolaire et de loisirs (APS et ALSH) :

L'équipe d'animation des Minots Brivetains se prépare à accueillir les enfants pour de nouvelles aventures culturelles, ludiques et éducatives !

L'accueil périscolaire dispose de 75 places maximum, soit 35 places pour les enfants âgés de moins de six ans et 40 places pour les enfants âgés de plus de six ans. Il peut arriver que nous ayons une liste d'attente les mardis et jeudis soirs. Afin de ne pas mettre en difficulté les familles qui ont besoin régulièrement de l'accueil, nous avons revu la répartition des places avec la municipalité. Ainsi, les familles qui ont des besoins à l'année disposent de places assurées. De même, les familles qui connaissent leur planning à la dernière minute et qui fréquentent régulièrement l'accueil ont également leur place assurée. À noter également l'existence de places d'urgence. Les enfants domiciliés hors commune ne sont pas accueillis si nous avons une liste d'attente. Pour le bon fonctionnement du service et une optimisation du nombre de places, nous vous demandons de nous prévenir 48 heures à l'avance si vous souhaitez annuler l'inscription de votre enfant. Toute absence non justifiée fera l'objet d'une sanction financière.

Pour les mercredis et les vacances scolaires, nous n'avons pas de liste d'attente pour le moment.

À partir de Janvier, nous allons préparer avec les enfants notre journée « La Magie des Mots » qui aura lieu le 11 mars 2017. En partenariat avec la bibliothèque, nous

vous accueillerons autour du thème de la bande dessinée. Les enfants vont découvrir cet univers tout au long du début de l'année, au travers d'ateliers de création de planches et par la rencontre avec un dessinateur et créateur de bandes dessinées. Nous vous présenterons leurs réalisations lors de cette journée festive !

Pour les vacances scolaires, nous accueillerons vos enfants autour d'un thème (en cours de décision !) afin de s'évader et se plonger dans un univers défini. Nous prévoyons également des sorties afin de découvrir d'autres lieux.

Les temps d'animation péri éducatifs (TAP) :

La rentrée de septembre a été marquée par un changement dans la procédure d'inscription des enfants. Pendant la première semaine, les animatrices leur proposaient les ateliers dans leur classe afin qu'ils puissent se positionner de vive voix. Il s'est avéré que ce fonctionnement rendait complexe les inscriptions des enfants, ne permettant pas aux enfants des APC de choisir leurs ateliers et faisant perdre une semaine de temps d'activité aux enfants. Après échange entre les professionnelles, la décision a été prise de revenir à l'ancien système qui permet aussi aux familles de connaître le contenu des ateliers.

Nous avons choisi de proposer un seul atelier aux petites sections afin qu'ils soient au calme, bénéficiant ainsi d'un accompagnement adapté à leur âge. Les primaires, les CP et les CE1 sont maintenant regroupés dans deux ateliers par soir ainsi que les CE2, CM1 et CM2. Ceci permet d'adapter judicieusement les ateliers à chaque tranche d'âge et aux besoins et envies des enfants. Bien entendu, nous réajusterons si ces changements ne conviennent pas aux enfants. Nous continuons de travailler étroitement avec les enseignants afin d'optimiser l'organisation des TAP et garantir un temps d'activité de qualité aux enfants. À la fin de la 3^{ème} période d'activités, nous proposerons un goûter durant lequel seront présentées leurs créations, suivi d'une soirée jeux de société pour les enfants et leurs parents.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2017 et nous vous attendons dans notre accueil pour partager de bons moments !



École Saint Michel

■ Présentation de l'école :

Le Jeudi 1^{er} septembre, 219 élèves ont franchi le portail de l'école Saint-Michel avec une hausse de 7 % des effectifs.

PPS/PS	29 élèves et 3 PPS pour la rentrée de janvier	Mme FLOC'H
MS	29 élèves	M. GERARD et Mme STEVANT
GS	29 élèves	Mme CHAMPION et Mme STEVANT
CP	24 élèves	Mme BAUTHAMY
CE1	25 élèves	Mme RICHARD et Mme WASCHEUL
CE2/CM1	27 élèves	Mme MENANT
CM1/CM2	27 élèves	Mme GUILLET
CM2	27 élèves	Mme JOURDRAN

À l'équipe enseignante se joint M. SCHMIT qui intervient deux fois par semaine pour les enfants ayant de graves difficultés.

Projet d'école :

L'École Saint-Michel poursuit son projet sur les Arts : après avoir travaillé sur les peintres et les grands courants artistiques en 2015, sur les Arts du cirque en 2016, l'équipe enseignante travaille actuellement sur la musique et la danse.

Les élèves seront initiés à une danse (africaine, bretonne, tahitienne, hip-hop, brésilienne) et prépareront une représentation donnée au mois de mai lors de la fête du projet. Tous les apprentissages tourneront autour de ce thème tout au long de l'année.

Plusieurs temps forts vont jaloner l'année scolaire

2016/2017 :

novembre : création du site internet de l'école

janvier : accueil d'une étudiante espagnole dans le cadre d'un projet Erasmus.

février à mai : initiation de toutes les classes à une danse en vue de la fête du projet au mois de mai

mars/avril : marche de solidarité

mai : fête du projet

juin : kermesse sur le thème des comédies musicales

■ Bibliothèque

Le vendredi 25 Novembre, les élèves de CP et CE1 sont allés à la bibliothèque, pour voyager à travers un safari gourmand.

Pendant qu'un groupe était en « lecture-plaisir » avec l'enseignante, l'autre groupe, aidé par deux bénévoles, a découvert la structure de la bibliothèque et s'est familiarisé avec la classification des différents types d'ouvrages (documentaires, romans, magazines, livres de jeunesse...), suivant les différents étalages.



À travers ce safari gourmand, les élèves devaient partir à la recherche de livres abordant le thème de la gourmandise.

Certains ont trouvé des livres de recettes, des albums sur ce thème, d'autres ont observé des bandes dessinées.

Leur recherche fut fructueuse et pour les récompenser, les bénévoles leur ont lu une histoire sur ... LA GOURMANDISE, bien sûr !



■ Le Personnel :

PS (ASEM)	Mme BERTREL Corinne
MS (ASEM)	Mme BAHUAUD Christine
GS (ASEM)	Melle ALLAIN Mélaïne
SECRETARIAT	Mme MENOIRET Nathalie assure la comptabilité et le secrétariat de l'école.

Inscriptions

ARNAUD GERARD, directeur de l'école Saint-Michel, se tient à la disposition des familles pour la visite de l'école, la présentation du projet pédagogique et pour toute inscription : se munir du carnet de santé et du livret de famille.

**Pour prendre rendez-vous, téléphonez au
02 40 91 82 12 ou au 06 65 69 13 42
dès le mois de janvier 2017.**

Pour les enfants rentrant en PS, nés en 2014 ou en PPS, nés en 2015, une matinée « portes ouvertes » aura lieu le samedi 4 février 2017 de 10H à 11H30.

Des matinées d'intégration seront proposées aux enfants aux mois de mai et juin 2017. Nous conseillons aux familles de prendre contact avec l'école au mois de janvier.

L'équipe éducative de l'école Saint-Michel vous offre leurs meilleurs vœux pour l'année 2017.

■ Astronomie

Le lundi 17 octobre 2016, le club d'astronomie de Ste Reine de Bretagne est venu à l'école travailler avec les CM.

Ils étaient trois passionnés. L'un d'entre eux nous a permis de revoir le système solaire, un second nous a montré des météorites (elles étaient très lourdes !!!) et le troisième nous a proposé d'observer le soleil avec des lunettes télescopiques. Cela nous a permis de réviser car nous avons précédemment travaillé en sciences sur la Terre, la lune et les planètes dans notre système solaire.

■ Gendarmerie

Le mercredi 19 octobre 2016, l'adjudante Cadiou de la gendarmerie de Pont-Château est intervenue auprès des CM pour parler des dangers d'internet, des réseaux sociaux et du cyber harcèlement.

Nous avons appris qu'il ne fallait pas :

- Communiquer ses coordonnées à des inconnus
- Répondre aux questions d'inconnus
- Mettre des photos ou des informations personnelles sur internet

Et elle nous a conseillés de :

- Mettre une gommette sur sa webcam
- D'être accompagné par des adultes pour utiliser internet correctement
- Ne pas avoir de compte sur les réseaux sociaux avant 13 ans
- Porter plainte et le signaler si on est harcelé

Enfin, elle nous a expliqué son métier, nous a montré ses armes, puis nous avons pu lui poser des questions sur le cyber harcèlement et son métier.

■ Énergies

Le jeudi 8 décembre 2016, une intervenante missionnée par EDF est venue voir les CM pour parler des énergies et de l'électricité.

Nous avons revu les différentes énergies renouvelables et non renouvelables, les circuits électriques, les dangers de l'électricité et comment limiter sa consommation électrique. Pour finir, nous avons pu utiliser sa tablette pour corriger des images projetées qui montraient des dangers électriques ou une trop forte consommation d'énergie.

Ces révisions étaient très ludiques !

Les CM2

■ Piscine

Les CE1 et CE2 sont allés à la piscine, le jeudi après-midi, tout au long du premier trimestre.

Ils ont bénéficié de 10 séances d'apprentissage au cours desquelles ils ont bien progressé. Ils étaient répartis en quatre groupes selon leur niveau. À la fin, ils ont pu passer leurs paliers 1 ou 2.

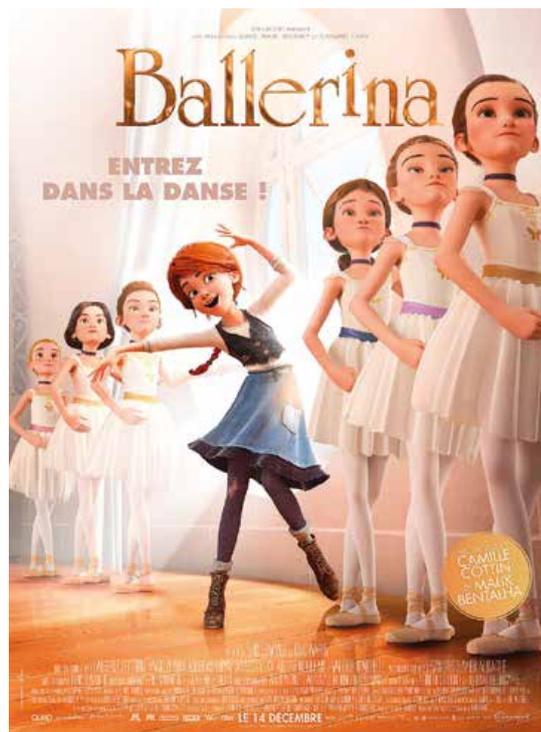


■ Tous au cinéma !!!!

Les élèves de l'école St Michel se sont rendus au cinéma La Bobine de Pont-Château.

Dans le cadre du projet « Musique et Danse », le film « Ballerina » leur a été projeté.

Ils sont revenus à l'école des étoiles plein les yeux et remercient le bureau de l'APE qui leur a offert cette sortie pour Noël.



■ Notre conseil d'école

Le vendredi 9 décembre 2016, a eu lieu notre premier conseil d'école de l'année. Il s'est déroulé en deux temps.

Le matin, les enfants délégués de chaque classe se sont réunis avec Arnaud, le directeur. Ils ont tenu à remercier les enseignants et les parents bénévoles pour l'achat des ordinateurs et des vidéoprojecteurs. Ils souhaiteraient que des tracés sur la cour soient refaits, la création d'un potager et un billodrome.

À 18 heures, les parents délégués de chaque classe, des membres de l'APE et l'OGEC et les enseignants se sont rencontrés. Après le mot d'accueil du directeur, la parole a été donnée aux parents. Ensuite, nous avons échangé en petits groupes sur l'évaluation positive. Nous avons enfin mis nos idées en commun et expliqué la manière dont les enseignants continueront sa mise en œuvre dans notre école.



APE

École Saint Michel

L'APE est l'Association des Parents d'Elève de l'école Saint-Michel.

Elle est constituée de parents bénévoles qui donnent un peu de leur temps et de leur énergie pour que les enfants puissent profiter directement des événements qu'elle organise. Ces actions permettent de récolter des fonds qui seront profitables aux enfants car ils subventionnent une partie des projets proposés par les enseignants (sortie, atelier de danse...).

Des manifestations sont organisées tout au long de l'année, les bénéfices retirés permettent de participer au financement de sorties scolaires, cinémas, voyages, spectacles. Un don annuel est également fait à l'OGEC.

Depuis la rentrée, vous avez pu retrouver nos actions habituelles : vente de bulbes pour fleurir vos jardins, vente de saucissons pour les fêtes, et surtout notre manifestation phare Noël Land. Les collectes de vieux vêtements ont pris fin car la société SOEX spécialisée dans ce domaine a cessé son activité.

NOËL LAND est devenu un incontournable des Brivetains et des communes alentour



avec un nouveau record d'entrée pour l'édition 2016.

En effet, cette année pour la 7^{ème} édition, l'équipe avait à cœur d'améliorer cet événement avec des nouveautés : l'accès aux jeunes de + de 12 ans et aux adultes, 4 nouvelles structures, un phare d'escalade, une décoration de Noël à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur. Un très grand succès, beaucoup de passage. Merci à la municipalité et à « L'étang se marre » pour la mise à disposition des locaux et du matériel. Merci aux parents, aux bénévoles et à tous ceux qui ont participé au bon déroulement de ces manifestations.

Cette année scolaire

2016/2017 voit l'arrivée de trois nouveaux membres au sein de l'équipe APE, BOURRE Noémie, COSNIER Gwen, CARBONNE Emmanuel et 3 départs FROCRAIN Solenne, CHATEAU Julien, CHAUVEL Maxime. Merci à eux pour le temps qu'ils ont consacré à l'école et leur investissement au sein de l'APE.

Composition du Bureau :

Présidente : DAUFFY Stéphanie

Vice-présidente : LEBRETON Céline

Trésorière : BROUSSARD Emilie

Trésorière adjointe : THOBY Annabelle

Secrétaire : BOURRE Noémie

Secrétaire adjointe : VAUCANT Nolwenn

Membres : LEBAS Jonathan, GUILLOUZOUIC Mathieu, COSNIER Gwen, CARBONNE Manu



À vos agendas pour l'année 2016/2017

■ **Concours de Palets sur plomb : 22 avril 2017**

■ **Kermesse : 25 juin 2017**

OGEC

École Saint Michel

Qu'est-ce que l'OGEC ?

L'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) est une association de l'école (régie par la loi 1901). Il est composé d'un bureau de parents d'élèves bénévoles, qui gère le matériel, les aspects administratifs et financiers de l'établissement scolaire. Sans l'OGEC, l'école ne peut exister. Il est garant de l'affectation des fonds publics et privés perçus. Il assure également la fonction d'employeur légal des personnels d'administration et de service. Il est garant de l'entretien, de l'adaptation, de la sécurité et de la conformité des locaux. Il organise et finance les travaux nécessaires dans ce but.

Contributions 2016/2017 :

- Le montant de la cotisation de base s'élève à 22€/mois/enfant (assurance scolaire et frais de catéchèse / culture chrétienne inclus)
- Le montant de la cotisation de solidarité s'élève à 26€/mois/enfant (le tarif dit de « solidarité » est proposé aux parents qui, à défaut de pouvoir participer à l'organisation des divers travaux ou manifestations mises en place par l'école, souhaitent néanmoins apporter leur soutien à l'école et peuvent faire volontairement le choix de s'acquitter d'une cotisation plus élevée)

Achats et travaux réalisés :

- Des vidéoprojecteurs ont été installés dans les classes de CE1, CM1 et CM2.
- Une matinée travaux a eu lieu le 15 Octobre, où des tâches d'entretien ont été effectuées.

Projets :

- Un projet de rénovation du local à vélos est en cours. Une architecte de la DDEC s'est déplacée et des devis ont été réalisés. Nous souhaiterions que ce projet aboutisse durant l'année scolaire 2017/2018.
- L'UDOGEC souhaite que tous les statuts soient revus, un changement sera donc effectué.

Composition du bureau :

Président : Jean-Blaise SALOUX

Vice-Président : Rémi BASTIDA

Trésorière : Agnès LEGENDRE

Trésorière Adjointe : Catherine NIVEAU

Secrétaire : Marlène ROCHER

Secrétaire Adjointe : Céline BOCQUEL

Membres : Simon DERIANO,
Aude MORACCHINI,
Stéphanie GERARD

Nous remercions les membres sortants : Véronique LE PORT, Emilie BAUWENS et Katrina METAYER

*Le Bureau OGEC vous souhaite
une bonne et heureuse année 2017.*

Les heures d'ouverture au public

mercredi de 14H30 à 18H | vendredi de 16H à 18H | samedi de 10H à 12H30
 bibliosainteanne@cc-paysdepontchateau.fr | Tél. 02 40 91 84 88



Ouverture au public :
la bibliothèque un mercredi après-midi.



Accueil d'une
classe avec
kamishibai :
petit théâtre
japonais

Activités habituelles :

Les rendez-vous habituels de la bibliothèque



- ouverture au public
- accueil de classes
- « Lire ici et là » : tous les ans, un prix littéraire est organisé avec les enfants du CE2 de l'école Jean de La Fontaine. Sur le prochain bulletin, nous pourrons vous dire quel livre a remporté le prix parmi les 5 œuvres proposées.
- Heures du conte proposées par les bénévoles. Pour cette année scolaire, la première a eu lieu le 14 décembre 2016 (« Des pirates dans la Pirogue aux histoires » ; une vingtaine d'enfants ont assisté à cette séance). Les prochaines se dérouleront le 8 février (Des escargots dans la Pirogue aux histoires) et le 17 juin (La Pirogue aux histoires part en vacances).
- Des idées de lectures pour l'été : en juin, nous organisons régulièrement une animation « coups de cœur », où toutes les personnes intéressées peuvent venir présenter un livre qui leur a beaucoup plu. C'est l'occasion de découvrir différents ouvrages avant l'été.

Cette animation se déroule dans une ambiance très décontractée. N'hésitez pas à y participer.

Animations exceptionnelles :

En septembre-octobre-novembre, dans le cadre de « Bibliothèques en fête », toutes les bibliothèques du réseau se sont animées sur le thème de la **GOURMANDISE** : expositions, conférences, lectures de roman, heures du conte, spectacles...

À Sainte-Anne, nous avons accueilli :

- une projection de courts-métrages, destinée aux enfants, le 5 octobre,
- un groupe de comédiens de la compagnie « Casus Delires » le 21 octobre : la partie brasserie de leur « Restaurathèque », nous a permis de déguster des apéritifs de vers, poèmes et lectures... Et le soir, ils nous ont régallés d'un fabuleux festin de littérature,
- Le 2 novembre, **Caroline Avenel**, conteuse, est venue raconter aux enfants des « petits contes gourmands » accompagnée d'une cithare.

Caroline Avenel,
conteuse



En février prochain, la bibliothèque associée aux Minots Brivetais accueillera l'auteur illustrateur des P'tits Mythos, Philippe Larbier, en préparation de « la Magie des mots » qui se déroulera le 11 mars prochain sur le thème de la Bande dessinée.



Décorations de la bibliothèque



La Restaurathèque, Cie Casus Delires

CLIC du Pays de Pont-Château Saint Gildas des Bois / Loire et Sillon



Le Centre Local d'Information et de Coordination du pays de Pont-Château / Saint Gildas des Bois / Loire et Sillon est ouvert depuis 2009 sur la Communauté de Communes de Pont-Château / Saint Gildas des Bois et s'est ouvert en Janvier 2013 sur la Communauté de Communes de Loire et Sillon.

Il s'agit d'un service associatif, financé conjointement par le Conseil Général de Loire Atlantique, les Communauté de Communes et par la CARSAT.

Ce service gratuit est destiné aux personnes âgées de plus de 60 ans.

Le CLIC s'étend sur les 17 communes des deux Communautés de Communes.

Le CLIC est un service gratuit qui :

- Répond aux besoins des personnes de plus de 60 ans et de leur entourage en leur facilitant l'accès aux droits et aux aides
- Écoute, accueille, informe, conseille, oriente :
Les personnes peuvent exposer leurs inquiétudes, obtenir des informations (aides financières, amélioration de l'habitat, portage de repas, téléassistance...), être aidées pour les inscriptions en établissements...
- Aide à résoudre les situations complexes ou urgentes, les sorties d'hospitalisation...
- Travaille en partenariat avec les professionnels du secteur

Depuis Septembre 2016 ses missions évoluent, le CLIC accueille, aussi, les personnes en situation de Handicap

Son rôle sera :

- ✓ D'informer sur les droits et les services disponibles.
- ✓ Conseiller sur les demandes à effectuer auprès de la MDPH.
- ✓ Aider les personnes à remplir leur dossier de demande auprès de la MDPH.
- ✓ Suivre et informer les personnes de l'état d'avancement de leur dossier.

Le CLIC vous accueille à l'adresse suivante :

4 Allée Denis Papin (Z.I Le Landas)
44160 PONT-CHÂTEAU
☎ 02 40 42 61 93

**Accueil du public sans RDV du lundi au vendredi de 9 heures à midi et sur RDV les après-midis.
Visites à domicile du lundi au vendredi sur RDV.**

Programme Leader : quand l'Europe finance vos projets



Vous êtes une entité privée ou publique ?

Vous avez un projet, une idée innovante, respectueuse de l'environnement ou favorisant l'attractivité du territoire ?

Votre projet est peut-être éligible aux aides européennes du programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale).

Pour tout connaître sur Leader, les projets éligibles, les démarches à effectuer et savoir si vous pouvez bénéficier d'une aide financière, contacter **Émilie Andorno** au **02 40 45 07 94**
eandorno@cc-paysdepontchateau.fr.

Liste des associations brivetaines

« L'Amicale Laïque »

Présidente : M^{me} Jannick GUY
13, La Gouëriec
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 06.09.53.21.62

« APE Saint Michel »

Présidente : M^{me} Stéphanie DAUFFY
12, La Ville Brivé
44530 GUENROUET
Tél. : 06.47.60.48.92

« Arts et loisirs du Brivet »

Présidente : M^{me} Françoise CRAMPON
15, Bécigneul
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.29.95

« Association des donneurs de sang »

Présidente : M^{me} Céline POIROUX
20, La Turcaudais
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 06.98.37.07.11

« Association historique brivetaine »

Présidente : M^{me} Brigitte OHEIX
16, Trelland
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET

« FCPE »

Présidente : M^{me} Auriane SALLIOU
21, Hessin
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.45.10.97

« Attelages et traditions »

Présidente : M^{me} Ghislaine CAILLON
16, La Gourhandais
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.45.08.49

« Badminton Sport Loisir »

Président : M. Denis MARANDON
7, Saint Lomer
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 06.61.65.36.90

« Liste indépendante des parents d'élèves de Jean de la Fontaine »

Présidente : M^{me} Claire SEGUÉLA
38, Les Haies
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.45.10.97

« L'Éveil du Brivet »

Président : M. Jean-Marc COUERON
Le Parc
44750 QUILLY
Tél. : 02.40.66.93.22

« Basket Club du BRIVET »

Présidente : M^{me} Estelle BAUWENS
14, Le Nuble
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.91.85.59

« AS Brivet Football »

Président : M. Stéphane PADIOLEAU
21bis, Rue du Bois Joli
44750 QUILLY
Tél. : 02.40.91.86.46

« Correspondant pour Ste Anne »

M. Yvon GERARD
31, La Maigrerie
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.22.98

« TSA sur Brivet - Tennis »

Président : M. Nicolas JOSSO
2, La Grandville
44160 Sainte Anne sur Brivet
Tél. : 06.48.62.27.36.

« OGEC Saint Michel »

Président : M. Jean Blaise SALOUX
39, Le Perrin
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET

« Partage Bretagne Côte d'Ivoire »

Président : M. Jean-Paul GLOTIN
20, Rue de la Vallée
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.18.49

« Société de chasse »

Président : M. Patrick DELOURME
8, La Turcaudais
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET

« L'Étang se marre »

Président : M. Jean-François LATOUCHE
6, Crandelais
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 06.29.57.27.38

« UNC »

Président : M. Marcel GERAY
6, La Gourhandais
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.12.91

« VTT Brivetaïn »

Président : M. Cédric BIVAUD
47, Le Perrin
44160 STE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 06.26.56.11.18

« Miniminots »

Secrétaire : Stéphanie LE GUENNEC
4, Place du Commerce
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.70.34.01

« Rock en Brivet »

Président : M. Xavier FOUQUET
80, Route du Chêne
44530 SEVERAC

« Tennis de Table »

Président : M. Denis FATIN
La Catée
44460 FEGREAC
Tél. : 02.40.70.43.11

« Le Caillou qui Fâche »

Membre : M^{me} Malika ZERMANE
Terre Neuve
44750 CAMPBON

« Aînés Brivetaïns »

Président : M. François LEGENTILHOMME
21, La Morandais
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 06.82.33.11.05

« Artisans Commerçants »

Président : M. Jean-Philippe GLOTIN
Secrétaire : M. Stéphane BOUILLENNEC
Tél. : 06.23.56.01.22

« Wu Ming »

Présidente : M^{me} Adina KOVACS
35, Place du commerce
Tél. : 06.75.21.90.38

Message aux associations : si les informations suivantes ne sont pas actualisées, merci de transmettre en mairie les informations à communiquer. Nous ne prendrons pas l'initiative de communiquer votre adresse et numéro de téléphone sans votre accord.



Foire exposition des artisans commerçants

Association des Artisans et des Commerçants Brivetais

C'est sous les couleurs du Brésil que la seconde édition de notre **Foire Brivetaise** s'est déroulée les 8 et 9 octobre derniers au Centre sportif de Sainte Anne.

Aux 53 exposants et à son pôle de formations, **CHIQUITO Del Sol** s'est joint pour offrir aux visiteurs les couleurs et les rythmes de Rio 2016.

Cette année, à travers la participation de « **L'Association Kyllian et nous** », la Foire Brivetaise a voulu soutenir Kyllian, un enfant atteint de myopathie. Le sourire de Kyllian est la meilleure récompense aux efforts de tous, à commencer par ceux des bénévoles sans qui cette Foire n'existerait pas.

Un grand merci à la municipalité, ainsi qu'aux bénévoles et partenaires qui ont largement contribué à la réussite de ces deux jours.

La prochaine édition est prévue en octobre 2018.

L'ACB vous souhaite à tous une Bonne et Heureuse Année 2017.



L' étang se marre

La magie a opéré et l'édition 2016 de « l'étang se marre » s'est achevée sur un bilan positif.

Les animations liées à la magie ont été appréciées et ont permis de mettre l'ambiance jusqu'à l'heure des cochons grillés

La soirée dansante suivie du feu d'artifice associé au spectacle ont clôturé cette soirée avec succès.

L'étang se marre remercie tous les bénévoles ayant participé à la réussite de ces festivités.

La grenouille vous souhaite une bonne et heureuse année et vous donne rendez-vous le samedi 26 août 2017 où nous voyagerons chez nos voisins celtes...

Notez sur vos agendas 2017 : la deuxième édition de la fête de la musique le 17 juin et l'intercommunes le 10 juin.

Intercommunes

Depuis quelques mois, l'Étang se marre est en relation avec le comité des fêtes de Quilly afin d'organiser un intercommunes, version locale des célèbres intervilles.

La date de cette journée festive est fixée au **samedi 10 juin 2017** et se déroulera sur le site du terrain de football de Quilly.

Le samedi sera placé sous le signe de la **sportivité** et de la **convivialité**.

Une dizaine d'épreuves seront proposées (type tir à la corde, course de garçon de café...)

Pour ce faire, nous devons composer une équipe d'une quarantaine de personnes de la commune de tous âges.

Seuls critères, la motivation et l'envie de s'amuser.

La journée se déroulera ainsi :

- 1 premier jeu le matin
- 1 pique-nique le midi
- Jeux et restauration sur place le soir

Une communication plus précise sera effectuée par voie de presse très prochainement.

Organisateurs : Jean-Francois LATOUCHE, Hugues LEGENTILHOMME, Nicolas JOSSO, Romane GRIERE, Sandra BARON.

Contact : Jean-Francois au **06 29 57 27 38**.

MATÉRIEL DE LOCATION	Qté dispo	Tarif unité	Caution
Banc pied pliable lg 2,10m X 0,25m	97	0,50 €	
Table pied pliable lg 2,10m X 0,80m (8 pers)	32	1,00 €	
Table pied pliable lg 2,10m X 0,60m (8 pers)	18	1,00 €	
Plateau lg 3m X 0,60m (10 pers)	20	0,50 €	
Tréteau bois pliable	70	0,25 €	
Chapiteau 5mx8m avec côtés transparents amovibles	1	70,00 €	1 000 €
Chapiteau 12m x 6m avec côtés transparents amovibles et éclairage (sur remorque) ⁽¹⁾	1	100,00 €	1 000 €
Sono avec 2 micros HF et 2 enceintes	1	50,00 €	500 €
Vidéoprojecteur LED	1	30,00 €	300 €
Percolateur 80 tasses	3	10,00 €	
Bouilloire 30 litres	1	10,00 €	
Lot de 4 Thermos 1 litre	2	5,00 €	
Friteuse électrique 8 litres	1	10,00 €	
Friteuse gaz butane 16 litres 6300W ⁽²⁾	1	30,00 €	200 €
Friteuse gaz butane 2x16 litres 2x6300W ⁽²⁾	1	80,00 €	1 000 €
Trépied 3 brûleurs butane	6	5,00 €	
Réfrigérateur table top	3	10,00 €	80 €
Luminaire fluo étanche 1x36w	19	1,00 €	
Lot de 25 assiettes, 25 verres, 25 couteaux/fourchettes ⁽³⁾	6	10,00 €	100 €
Lot de 6 pichets en verre de 1L	2	6,00 €	
Remorque réfrigérée de 4m ³ avec étagère (500kg) ⁽¹⁾	1	80,00 €	2 000 €

(1) Prévoir plaque minéralogique et attelage pour transport.

(2) Prévoir bouteille de gaz (tuyau compris)

(3) La vaisselle doit être rendue propre (3€ le couvert manquant ou cassé)

La caution est un chèque non encaissé.

L'Étang se marre décline toute responsabilité lors de l'utilisation et du transport du matériel loué

Association Culturelle et Historique Brivetaine



La Bataille de la Meuse

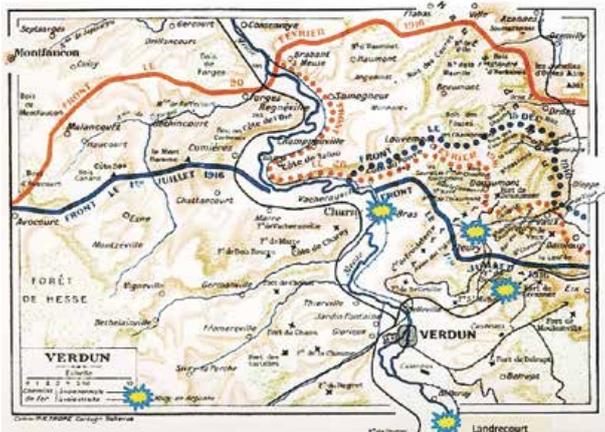
En février 1916, les contre-attaques françaises succèdent aux attaques allemandes. L'armée française oppose une défense acharnée. Le général Pétain peut rédiger le mot d'ordre historique, déjà la marque d'un certain optimisme « Courage, on les aura ! ».

Le 23 juin, après un bombardement incessant, d'autant plus traumatisant que les Allemands utilisent des obus à gaz toxique, 60 000 hommes s'avancent sur un front de 6 km. Fleury est pris par l'ennemi. Les pertes sont nombreuses des deux côtés. Mais les tentatives allemandes pour conquérir Verdun échouent à nouveau. Les Allemands n'ont jamais approché à moins de 5 km de Verdun.

5 soldats de Sainte-Anne sont morts au cours de cette bataille.

Pour l'heure, les combats se poursuivent, sur les deux rives de la Meuse, avec leur cortège d'atrocités. On meurt sous les obus, sous les balles, on meurt asphyxié, transpercé par une baïonnette, on meurt au bord d'une tranchée ou d'un trou d'obus, empêtré dans les fils de fers barbelés, on meurt enterré dans la boue sanglante du champ de bataille. Et quand on ne meurt pas, on revient blessé, handicapé, la « gueule cassée » et, dans tous les cas, à jamais marqué par les souffrances que l'on a vécues et auxquelles on a assisté. C'est le lot du poilu de Verdun.

NOM PRENOM	DECES	AGE	LIEU DE LA BATAILLE
OHEIX Louis	18 03 1916	31 ans	Fort de Tavannes
BLAIN Félix	18 04 1916	21 ans	Bras sur Meuse
COTTINEAU François	02 07 1916	27 ans	Landrecourt
FLEURY Pierre	18 04 1916	37 ans	Jouy en Argonne
ROGER Jean-Marie	27 06 1916	35 ans	Fleury



L'Année 1916 aura été marquée par les batailles de la Meuse et de la Somme. La Commune de Sainte-Anne aura payé un lourd tribut.

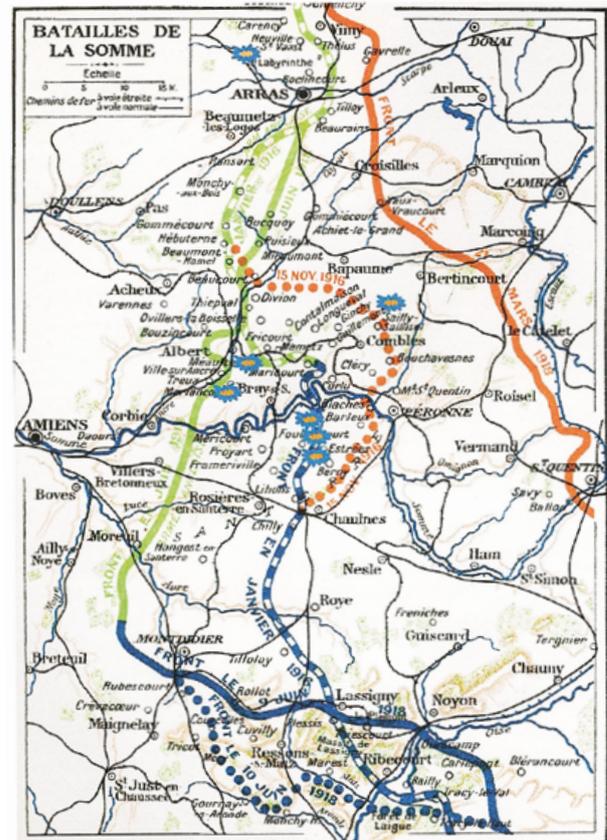
La Bataille de la Somme

Elle désigne une confrontation opposant les Britanniques et les Français aux Allemands en 1916 lors de la Première Guerre mondiale.

Ce fut l'une des batailles les plus sanglantes. L'armée française y a perdu 202 567 hommes.

7 soldats originaires de Sainte-Anne sont morts au cours de cette bataille.

NOM PRENOM	DECES	AGE	LIEU DE LA BATAILLE
GLOTIN Jean François	14 11 1916	20 ans	Sailly Saillisel
BERTAUD Pierre	07 08 1916	38 ans	Bataille du Bois des Satyres-Estrées
BOUVRON Francois	01 07 1916	36 ans	Fay
BRIAND Jean-Baptiste	22 11 1916	20 ans	Bray sur Somme
CHEVALIER François	22 07 1916	21 ans	Maricourt
JOALLAND Alphonse	01 11 1916	20 ans	Bois de St Pierre Vaast
LEGENTILHOMME Jean Marie	09 07 1916	19 ans	Barleux



L'Assemblée Générale de l'Association aura lieu le 3 février 2017 à 20 Heures à la salle polyvalente.

MAM Les Miniminots

Les MINIMINOTS c'est une Maison d'Assistantes Maternelles située 4, Place du Commerce à Sainte Anne sur Brivet.

Elle accueille 10 enfants de 0 à 4 ans domiciliés sur la Commune ou sur la Communauté des Communes.

La MAM ainsi que les 3 Assistantes Maternelles en charge de la structure sont agréées par la PMI.

L'équipe des Miniminots a mis en place un projet éducatif qui permet à l'enfant de grandir

à son rythme dans un lieu accueillant et ouvert sur l'extérieur.

Des ateliers ont lieu chaque jour avec ou sans intervenant extérieur : motricité, bricolage, cuisine, éveil musical, contes...

Des sorties sont réalisées : piscine, visites, pique-nique ou promenades...

La MAM est ouverte tous les jours de 7h à 19h.



Elle propose un accueil à temps plein ou partiel au plus près des besoins des familles dans la limite des places disponibles.

Un accompagnement à l'école est proposé : possibilité d'emmener et/ou de reprendre l'enfant à l'école jusqu'à 4 ans, pour une rupture avec le monde de la petite enfance en douceur.

Contact : 02 40 70 34 01

Les Aînés Brivetains

L'ASSOCIATION COMPTE AUJOURD'HUI 130 ADHERENTS, un nombre qui croît régulièrement d'année en année et dont la moyenne d'âge rajeunit compte-tenu notamment de la diversité des activités proposées (Gym, Rando...).

Calendrier 2017

- 14 janvier..... Assemblée Générale à la salle polyvalente suivie de la galette des rois et verre de l'amitié
- 25 janvier..... Loto à la salle polyvalente
- 23 février..... Repas convivial à la salle polyvalente
- 10 mars..... Belote inter-club à la salle polyvalente
- 11 avril..... Spectacle Marie Guerzaille à St-Caradec (excursion)
- 13 juin..... Pique-nique inter-club à Saint- Omer-de-Blain
- 15 juin..... Cochon grillé et fête de la musique à la salle polyvalente
- 11 juillet..... Journée départementale à St Aubin des Châteaux
- 04 Août..... Loto à Donges
- 29 mai au 3 juin... Rando à Broceliande**
- 02 au 9 sept..... Séjour à Laguiole en Aveyron**

En 2016, 40 personnes ont participé à un séjour à Lus St-Sauveur et partagé des moments inoubliables, dans une bonne ambiance.

Nous proposons également un nouveau séjour en 2017 : la destination retenue est Laguiole en AUBRAC (Aveyron). Coût estimatif : 550 €.

Renseignements et inscriptions

CORBE Anne - 14 Le Goulet de Balasson
Sainte Anne sur Brivet - Tél. 02 40 88 01 24 / 07 77 34 53 71

COUERON Renée - 43 Hessin - Sainte Anne sur Brivet
Tél. 02 40 88 18 48 / 06 80 30 28 62



Les participants au séjour 2016 à LUZ SAINT SAUVEUR



Association Arts et Loisirs du Brivet

Dates à retenir :

- Rando Crêpes le mardi 25 avril 2017, inscriptions avant le départ prévu à 18 H.
- Un week-end de juin 2017, une randonnée de 2 jours sera organisée à Noirmoutier.

Nouvel atelier :

- En plus du yoga et de la sophrologie, un cours de Qi Gong vous est proposé le lundi soir à 18H30 à la salle des sports. Si vous êtes intéressé, venez à une séance découverte.

● Rappel des ateliers :

Rotin, Dessin et peinture, Scrapbooking, Patchwork, Encadrement, Détente et Création, Cartonnage, Couture, Art Floral, Peinture sur porcelaine, Yoga, Marche, Sophrologie et Qi Gong.

Les inscriptions peuvent se faire à longueur d'année, alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre !



Pour toute autre information, suggestions, inscriptions aux ateliers :

Contactez notre Présidente Françoise CRAMPON au **02.40.88.29.95**

Partage Bretagne Côte d'Ivoire

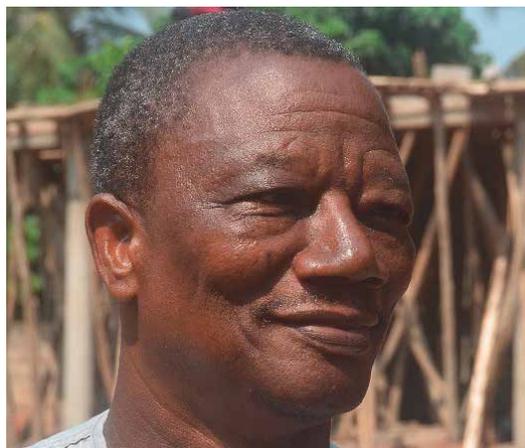
DU NOUVEAU en 2017 !!!

Ces trois dernières années, la « FÊTE DES TALENTS » locaux, dans la Salle Polyvalente de Sainte Anne, a connu un certain succès. En 2017, Partage Bretagne passe à la vitesse supérieure et vous propose **carrément un SPECTACLE au CARRÉ d'ARGENT** (400 places), dimanche 2 avril à 14h30, par le groupe L'ART SCÈNE. (8 chanteurs et chanteuses, 10 musiciens, 5 danseuses, 3 animateurs, staff technique, 2 professionnels son et lumière, intermittents du spectacle...).

Le samedi soir 1^{er} avril, le même spectacle du groupe L'Art Scène sera donné au profit de l'association SAMBA DIA, créée et animée, elle aussi, par des Brivétains.

Billetterie unique

SAMEDI 4 MARS 2017 de 9h00 à 13h00
Salle de la Boule d'Or à PONT-CHATEAU
Adulte : 15 €
Jeune de moins de 18 ans : 5 €
Vente limitée à 10 places par personne.



GRÉGOIRE AHONGBONON, élu « Africain de l'année 2015 », sera en résidence active à **Ste Anne, du dimanche 29 janvier au mercredi 8 février 2017.**

Les jours suivants, il continuera à donner des conférences en collèges et lycées dans les Côtes d'Armor.

Pour son association africaine, la St Camille, Partage Bretagne est chargée de financer la création d'un nouveau centre de réinsertion pour des malades mentaux en voie de guérison, à Djougou, au Bénin.

Vos RENDEZ-VOUS HABITUELS sont toujours là !

Après la fabrication et la vente de 5 100 boudins en octobre 2016 :

- **vendredi 20 janvier 2017** : repas bol de riz à La Chapelle-Launay
- **les mercredis de février** : fabrication de fagots
- **mercredi 8 mars** : LOTO
- **dimanche 2 avril** : spectacle L'Art Scène
- **samedi 13 mai** : repas « cochon grillé »
- **vendredi 26 mai** : Assemblée Générale



Partage Bretagne ne remerciera jamais assez toutes les personnes qui font **confiance à son équipe dirigeante qui a tout juste 20 ans en 2017...** Oui, l'Association va fêter ses 20 ans d'existence légale en 2017 ! Un **grand MERCI** à vous, donateurs et bénévoles, pour votre fidélité au long de toutes ces années.

L'Eveil du Brivet

Depuis près d'un an et demi, notre association avec la musique de Donges (la Mus'Donges) nous a permis d'étoffer notre répertoire et ainsi de participer à la fête de la musique et à la parade de Noël de Donges.

Sur la commune, nous jouons pour les événements officiels : 8 mai, 11 novembre, inauguration du complexe sportif 2016 et aussi le défilé pour la kermesse de l'école St Michel. L'accès est ouvert à tous (tous niveaux, tous instruments).

Les répétitions ont lieu les vendredis.

N'hésitez pas à nous rejoindre et à **contacter Jean-Marc COUËRON au 02 40 66 93 22.**



Union Nationale des Combattants

Pour la commémoration du 11 Novembre dernier, l'Association Historique du Brivet a invité les membres des familles des « Morts pour la France » en 1916. Chacun d'eux a été cité par un participant : Nom, Prénom, situation de famille, lieu et date de disparition. Un enfant du Conseil Municipal des Enfants a déposé une rose blanche pour chaque nom cité.

Cette initiative a permis une meilleure participation.



Le devoir de mémoire n'est pas réservé aux élus ou aux anciens combattants ; les douloureuses épreuves subies par nos Aînés nous concernent tous.

La liberté et la paix restent fragiles. Le Moyen Orient nous démontre que l'horreur n'a pas de limites.

Notre association est composée de 34 adhérents dont 14 veuves. 3 Anciens Combattants sont décédés en 2016.

Les personnes qui ont participé aux opérations extérieures (OPEX) sont invitées à nous rejoindre, pour assurer l'avenir de l' UNC ; il suffit de s'adresser au président ou à un membre de l'association.

L' UNC 44 fêtera son centième anniversaire le 29 et 30 Juin 2019 à Pont-Château. Créés pour assurer l'amitié et la solidarité, ses statuts sont toujours d'actualité .

L'Assemblée Générale aura lieu le 4 Février, salle polyvalente ; les différentes activités seront communiquées à chaque adhérent.

Discours du Maire le 11 novembre 2016

« En ce 11 novembre 2016, nous sommes réunis devant les tables mémorielles de notre commune pour célébrer le 98^{ème} Anniversaire de la fin de la Première Guerre Mondiale. Depuis le mois d'août 2014, ce conflit majeur fait l'objet de nombreuses commémorations qui vont se poursuivre jusqu'en novembre 2018 et je souhaite vivement que notre commune continue à apporter sa modeste contribution à ces 4 années du centenaire de la guerre 14-18.

Aucune famille française n'a été épargnée par un deuil, le retour d'un mutilé ou traumatisé par l'horreur qu'ils avaient vécue. Notre mémoire collective reste encore hantée par le souvenir de ce conflit. Le temps s'est écoulé, la vie a repris son cours et plus aucun survivant ne peut témoigner, les seuls témoins de la barbarie sont les branches cassées de nos arbres généalogiques. C'est pourquoi le devoir de mémoire nous incombe, et nous amène à nous interroger sur ce qui a permis à nos soldats de tenir, de faire preuve d'un courage et d'une abnégation sans pareille.

L'UNC de Ste Anne présente ici ce matin contribue à conserver le souvenir et à veiller à ce que les jeunes générations s'imprègnent du dévouement, de la bravoure et des sacrifices qui animaient nos combattants de 14-18. La lecture des noms des 17 jeunes hommes de Ste Anne morts au champ d'honneur durant l'année 1916 préparés par l'association historique et accompagnés des jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants, signifie qu'un siècle plus tard, notre commune n'oublie pas.

En cet automne 2016 où les feuilles des arbres de notre campagne commencent à s'embraser en des teintes vives jaune, orange, rouge, prenons conscience du contraste tragique des automnes de guerre vécus par les poilus il y a un siècle. M'inspirant d'une chronique de Radio France écoutée il y a quelques années, je voudrais souligner l'importance des saisons durant ce conflit hors normes.

Automne, saison de pluie, de terre et de feuilles mortes. Saison des lignes de front et des hommes qui s'enterrent, comme pour franchir à tempérament une partie du chemin qui mène vers la tombe. Automne

saison de la mort. En cette fin d'automne 1916, notre commune de Sainte Anne de Campbon compte déjà 65 morts pour à peine 2 ans et demi de conflit. Automne, saison des jours qui raccourcissent. Saison des blessures infectées. Tranchées taillées à vif dans la glaise humide des coteaux et des plaines, tranchées taillées à blanc dans des bataillons de chair humaine, dans la peau tendre des cous, des ventres et des poignets. Saison de la souffrance et des corps mutilés. Visages couchés sous les feuilles. Agonie des blessés qui appellent une mère trop lointaine. Cris des blessés qu'on achève. Charniers sans nombre ou les hommes pourrissent. Un million de morts après seulement cinq mois de conflit. Automne, saison des ordres absurdes qui précipitent des hommes dans le néant de la mitraille. Automne, saison des veuves voilées, des mères brisées, des fiancées hagardes. Saison des eaux croupies dans les trous d'obus ou viennent se désaltérer les damnés de la terre. Automne, saison des labours et des semences, saison de la terre qui reprend ses droits et se nourrit des âmes qu'elle enfouit.

Aujourd'hui comme hier, c'est en nous battant pour la Paix que nous sommes fidèles à la mémoire de ceux dont les noms sont gravés sur tous nos Monuments. C'est en nous battant pour la Paix que nous nous inscrivons parmi les défenseurs de notre pays. Paix des nations, paix des peuples, paix civile, paix sociale, paix des cœurs, paix des hommes. Je vous invite tous ce matin à communier autour de cet idéal de paix. Ce désir de paix est pour beaucoup dans mon engagement au service de notre commune. Tout ce qui peut apparaître, dans le monde, comme un recul dans cette quête d'un monde plus pacifique, moins violent, plus tolérant et plus démocratique, va à l'encontre de l'avenir de l'humanité. Alors, en ce 11 novembre 2016, une nouvelle fois, plus que jamais, disons ensemble avec calme et sérénité : Que Vive notre République et ses valeurs de Liberté, d'Égalité, de Fraternité. Que Vive la France au sein d'une Europe pleinement humaine et d'un monde plus fraternel. »

Philippe BELLLOT,
Le Maire

Je donne mon sang, je sauve des vies

Cette année nous avons accueilli de plus en plus de jeunes nouveaux donneurs de sang. Merci encore !!!

Comme eux, faites une bonne action !

Si vous avez entre 18 et 70 ans, venez donner votre sang, cela ne prendra que 45 minutes de votre temps.

En donnant votre sang, vous pouvez sauver une vie : un accidenté de la route, un patient atteint d'un cancer, un enfant souffrant d'une leucémie...

Après votre don de sang, notre équipe de bénévoles vous accueille pour la collation.

Partagez un bon moment entre donneurs de sang et détendez-vous autour d'un bon café, d'une tasse de thé ou d'un verre de jus d'orange.

Reprenez des forces en dégustant un sandwich, de la brioche, des fruits.

Profitez de ce moment convivial en compagnie des autres donneurs pour vous détendre.

Soyez nombreux à nous rejoindre lors de notre prochaine collecte vendredi 24 février.

N'hésitez pas à venir accompagner !!!

DATES 2017

Vendredi 20 janvier : Assemblée Générale, Sainte Anne sur Brivet

Vendredi 24 février : Collecte de sang, Sainte Anne sur Brivet

Dimanche 12 mars : Loto, Sainte Anne sur Brivet

Vendredi 28 avril : Collecte, Sainte Anne sur Brivet

Mardi 27 juin : Collecte, Quilly

Mardi 10 octobre : Collecte, Quilly

Vendredi 29 décembre : Collecte, Quilly

Contact : adsb44.steannesurbrivet@orange.fr



Tennis SAB

Cette saison, nous avons pu confirmer le dédoublement des créneaux jeunes du mardi avec la mise en place de 2h de cours le jeudi de 16h30 à 18h30.

Nous souhaitons également dédoubler les entraînements adultes suite à la validation d'un créneau le lundi de 19h30 à 21h30. Malheureusement, nous sommes toujours à l'heure actuelle à la recherche d'un entraîneur pour ces 2 h de cours.

Une nouveauté également, nous avons un créneau pour permettre aux licenciés, ne faisant pas de compétition par exemple, de jouer en dehors des heures d'entraînement. Il s'agit du mercredi de 10h30 à 12h00.

Côté championnat, nous avons engagé 5 équipes seniors comme l'année dernière. Les équipes hommes s'illustrent en D1, D2 et D3 et les équipes femmes concourent en D2 et D3. Chez les jeunes, ce sont 4 équipes garçons qui ont été inscrites : 2 équipes 13/14 ans, 1 équipe 15/16 ans et 1 équipe 17/18 ans.

Concernant les plus jeunes (moins de 12 ans), une offre de plateau au club et sur le secteur leur est proposée toute au long de la saison.

D'un point de vue animation, nous avons en projet une sortie club afin de découvrir le Padel, nouvelle discipline rattachée à la FFT. Cette sortie sera proposée sur la période de repos entre championnat hiver et championnat été.

Comme chaque année, nous finirons la saison par notre tournoi interne homologué grâce à notre juge-arbitre.

Meilleurs vœux à toutes et tous !

CALENDRIER :

27/01 : Galette des rois - 17/06 : Tournoi des 3 raquettes avec le badminton et le tennis de table - 03/09 : Vide-greniers avec l'amicale laïque

BUREAU :

Président : Nicolas JOSSO

Vice-président : Yann LE GOFF

Secrétaire : Estelle BROUSSEAU

Vice-secrétaire : Anne HAVARD

Trésorière : Marie JOSSO

Responsable jeunes et compétitions,
juge-arbitre : Brice DELANOE

Membres : Laurence COUERON, Thérèse GERARD, Noëllie SAMSON, Nadège MOREAU, Florian CERTAIN





Association sportive Wu Ming

Nous sommes un club sportif d'arts martiaux chinois.

Notre club enseigne le système traditionnel chinois de combat et self-défense - WU SHU ainsi que les méthodes de gymnastique médicale et énergétique TAIJI et QI GONG.

En fonction de l'âge et des aptitudes, les membres de notre club exercent des éléments acrobatiques, la manipulation des armes traditionnelles, le combat, la chemise d'acier, l'énergétique tendino-musculaire.

Avec plus de 30 ans d'activité et expérience acquise dans les monastères WUDANG de Chine, Géza et Adina Kovács vous attendent avec plaisir aux entraînements du club mardi et jeudi à partir de 19 H 30 et samedi à 9 H à la salle de sports.



A.S du Brivet Football

Les années passées, notre fonctionnement était trop concentré sur quelques personnes et mal réparti entre les communes. Cette situation n'était pas viable pour l'avenir de notre club. À la dernière assemblée générale du mois de juin 2016, nous avons sollicité des joueurs et parents de joueurs. Ils ont répondu favorablement à nos attentes, voulant participer au fonctionnement de notre association sportive, nous les remercions.

Membres du bureau : Padioleau S. (Président), Vinet R. (Trésorier), Recoules G. (Secrétaire), Judic S. (Trésorier adjoint), Coste O., Porcher T., Lemarié S., Fauveau L., Rajalu B., Corbé L., Morand B., Phalon G., Sylvestre B., Gébeau R., Orain M., Ravard D., Robion M. et Gattepaille T.

Représentant Équipe loisirs : Buron S. et Miault B.

Suite à cette assemblée, nous avons changé notre organisation afin d'alléger le travail du président, en mettant en place un comité de gestion avec différentes commissions. Chaque commission est autonome et les décisions sont prises dans ces instances.

Responsable du comité de gestion : Gérard Y.

Commission Achat : Macé R. et Bonnaud T.

Commission loto : Coste O. et Porcher T.

Commission Jeunes : Fauveau L.

Commission sponsoring : Rajalu B.

Relation Groupement : Rajalu B. et Harvard R.

Commission « Avenir Club » : Gérard Y.

Relation Mairie : Gérard Y. pour Ste Anne et Recoules G. pour Quilly.

Nous avons également mis un accent particulier sur l'école foot jeunes en recrutant un nouvel entraîneur, essentiel pour l'avenir du club. Aujourd'hui, deux personnes diplômées, et des bénévoles le mercredi après-midi, assurent l'encadrement des jeunes.

Nous avons accueilli cette année le tournoi cantonal à Sainte Anne. Cette journée s'est passée dans une bonne ambiance et dans la convivialité. Suite aux fusions de club, nous avons invité deux clubs du secteur, Guenrouët et Saint Guillaume que nous remercions de cette participation.

Nous avons une pensée toute particulière pour Jean Chevalier décédé dernièrement, auparavant président de la JSA.



Notre président et l'ensemble du bureau souhaitent remercier toutes les personnes agissant de près ou de loin à la bonne marche de notre club. Que ce soit les parents, les bénévoles, les joueurs, les sponsors ainsi que la municipalité, nous ne pouvons exister sans votre contribution.

Si vous souhaitez rejoindre notre club, inscrire vos enfants (garçons mais filles également) **vous pouvez contacter Stéphane PADIOLEAU (Président).**

E-mail : steph.padioleau@gmail.com Mobile personnel : 06 71 32 86 68

Dates à noter dans vos agendas pour 2017

Lotos : 4 janvier et 15 février à Ste Anne sur Brivet, le 23 août et 30 août 2017 à la Salle Polyvalente de Quilly

Tournoi en salle U13 : 18 Février 2017 à Ste Anne sur Brivet

Tournoi U9 et U11 : 22 Avril 2017 au Stade Municipal de Ste Anne sur Brivet

Tournoi de Sixte Seniors : 25 mai 2017 au Stade Henri Rousseau à Quilly

Tournoi Cantonal : 28 mai 2017 à Malville

Assemblée Générale de l'Association Sportive du Brivet : Mercredi 31 mai 2017

Nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2017.





Basket

Cette année, le club s'étoffe encore davantage avec deux nouvelles équipes engagées, soit 7 au total : Juniors ; Minimes ; Benjamins ; Poussines 1 et Poussines 2 ; Mini-poussines 1 et Mini-poussins 2.

Nous comptons près d'une soixantaine de licenciés.

Un nouveau logo a vu le jour et de nouveaux membres ont rejoint le bureau. Des projets sont en cours tels que l'acquisition de nouveaux maillots et la participation à un match de l'équipe féminine Nantes-Rezé Basket avec un challenge de notre équipe de benjamins. Les licenciés et leur famille sont invités à différentes manifestations organisées par le club comme prochainement la galette des rois. Merci à tous les bénévoles qui participent à la vie du club.

Pour plus d'informations ou nous rejoindre :

Basketclub du Brivet : **02 40 91 85 59**

basketclubdubrivet@gmail.com



Tennis de Table

Le club du TTBrivet comprend 47 licenciés se répartissant en 28 compétiteurs et 19 loisirs.

Cette année, 3 équipes sont engagées en première phase.

La Départementale 5 termine en milieu de tableau et a vu une bonne intégration de 2 jeunes en championnat Seniors.

La départementale 2 se maintient in extremis en terminant 6^{ème} de sa poule.

La départementale 3 parvient à monter en Départementale 2. Deux équipes évolueront donc au même niveau.

Les jeunes juniors et cadets font respectivement 5^{ème} et 3^{ème} de leur poule. Cela s'avère encourageant pour la suite.

L'objectif du club en fin de seconde phase sera la montée en Départementale 1 pour les 2 Départementales 2.

Le dimanche 11 Décembre ont été attribués des maillots en présence d'une vingtaine de joueurs et du sponsor.

Le club du TTBrivet vous souhaite une bonne et heureuse année 2017.

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact auprès de Thierry Daniel 02.40.45.08.05.

Badminton Sport Loisir

- 1 association de badminton motivée.
- 2 créneaux par semaine en soirée (mardi 21h00 et jeudi 20h00).
- 3 manches pour se départager.
- 4 joueurs par terrain pour des matchs engagés.
- ...
- 7 terrains de badminton relookés.
- ...
- 14 matchs entre clubs voisins et des tournois tout au long de l'année.
- ...

48 licenciés ultra-motivés.

1000 volants virevoltants utilisés.

Et plein de rencontres enrichissantes à partager.

Et vous qu'attendez-vous ?

Activité accessible à tous, dans une ambiance conviviale et décontractée, venez nous rejoindre pour vous défouler en toute simplicité ; inscription possible tout au long de l'année.

La Team Badminton Sport Loisir

Renseignement : 06 61 65 36 90 – marandondenis@gmail.com



VTT Brivetain

2016 fut une année très riche pour le VTT Brivetain. Ce sont presque 600 vététistes et marcheurs qui ont participé à notre Rando « la Brivetaine ». Tous ont apprécié les paysages de notre belle commune.

La sortie de cette année était de participer aux « Roc d'Azur » à Fréjus dans le Var. Il s'agit du plus gros rassemblement de VTT d'Europe. Début octobre, le groupe a traversé la France. Nous avons participé à deux randonnées parmi celles organisées toute la semaine. Il y avait aussi le salon où nous avons pu découvrir toutes les nouveautés (VTT, vêtement, équipement...).

Pour l'année prochaine, alors que nous organisons nos sorties à l'automne, il a été proposé au printemps un stage de pilotage de VTT. En effet, malgré le très grand nombre d'heures passées sur une selle, une petite remise à niveau technique n'est jamais superflue.

Pour finir vous pouvez désormais réserver votre dimanche 2 juillet 2017 pour la 19^{ème} édition de notre randonnée « le Brivetain ». Au programme : des bois, des chemins, et pour les marcheurs : la traversée du Brivet en barque, et surtout le plaisir de sortir s'aérer.

Si vous voulez des infos pour la randonnée ou mieux encore, adhérer au VTT Brivetain, vous pouvez **contacter Cédric au 06 26 56 11 18 ou Pierre-Yves au 06 88 78 61 91.**



Les Restos du Cœur de Saint Gildas des Bois



Avec la fin des beaux jours, et la campagne d'été des Restos qui se termine, déjà se profile le début de celle de l'hiver 2016/2017.

Les Restos du Cœur, dans leurs locaux de la Ferme École, ont accueilli tout l'été des familles en difficulté des secteurs de St Gildas des Bois et des communes environnantes et ce sont plus de 40 familles qui ont été aidées durant cette période, soit ponctuellement (pour faire face à un problème très passager), ou le plus souvent tout au long de l'été.

Au cours de ces 14 distributions d'été ce sont plus de 7000 repas qui ont été distribués.

D'où viennent toutes ces denrées distribuées toute l'année ?

-  De la Communauté Européenne : Lait, pâtes, riz, semoule, thon, sardines à l'huile...
-  De notre Association Nationale : Achats sur les fonds de l'AN et surplus de grands groupes.
-  De notre Association Départementale : Dons de grandes enseignes de la distribution et des groupes régionaux de l'Agro alimentaire.
-  Des achats réalisés par notre Centre : Avec les bons d'achat qui nous sont octroyés : par les CCAS des communes du canton de St Gildas, par des actions qui sont menées par le Centre (ramasse de pommes sur des vergers mis à disposition par des propriétaires Guérisinois) et par des dons de privés ou d'associations.
-  Du produit des collectes : Chaque année le Centre des Restos du Cœur de St Gildas des Bois organise dans les grandes surfaces et magasins de proximité, 2 collectes (une, début mars et l'autre début octobre). Ces collectes sont animées par les Bénévoles du Centre mais aussi par des Sympathisants qui nous aident pendant ces deux journées. Cette année encore, début octobre, ce sont 1 300 kg de nourriture qui ont été recueillies dans les magasins.
-  Des écoles et établissements d'enseignement secondaire continuent de nous aider par des actions en faveur de notre association : École Sainte Marie de Guenrouët, Collège et Lycée Gabriel Deshaies de Saint Gildas des Bois.
-  De notre jardin : Le Centre des Restos de St Gildas produit chaque année plusieurs tonnes de légumes dans son jardin de 1500 m², jouxtant le Centre et animé par des bénévoles et sympathisants des Restos.
-  De la solidarité entre Centres, notamment avec le Centre de Redon, qui nous fait don, en outre, de ces excédents de linge de maison en provenance d'une grande Enseigne.
-  Une Professionnelle de la coiffure animera un coin coiffure pendant cette campagne d'hiver.

Mais tout ceci ne serait rien, sans l'implication de tous les Bénévoles et amis qui œuvrent toute l'année pour accueillir dans les meilleures conditions possibles, ces laissés pour compte, ou toutes ces personnes en difficultés passagères, leur apportant de l'aide alimentaire mais aussi et surtout, chaleur et réconfort.

La campagne d'hiver a débuté au Centre de St Gildas des Bois le vendredi 25 Novembre.

Nous accueillerons les bénéficiaires le Vendredi de 9H30 à 11H30 jusqu'à fin Mars et des inscriptions seront possibles aux mêmes horaires à dater du 9 Décembre.

Vous pouvez nous joindre :

Adresse postale : Les Restos du Cœur - La ferme École - 44530 Saint Gildas des Bois

Téléphone : 02 40 01 50 53 - [email : rdc44.stgildas@free.fr](mailto:rdc44.stgildas@free.fr) - Site : www.restosducoeur44.org

Et comme disait Coluche : « **On compte sur vous** »

Pour toute l'équipe,
Les Responsables de Centre

Secours populaire



**7 allée du Brivet
PONT-CHATEAU**

02 40 45 65 10

secourspopulaire.pontchateau@orange.fr

Horaires d'ouverture du local du comité :

Pont-Château : lundi 9H à 12 H et 14H à 17H, jeudi 14H à 17H, samedi 9H à 12H
Saint-Joachim : mercredi 9H à 12H

Nous vous accueillons dans notre magasin de la Solidarité. Vous y trouverez des meubles, des vêtements, des livres, des CD et objets divers. Le lundi matin, jour de marché à Pont-Château, un étal de brocante vous attend.

Les bénévoles vous remercient vivement de vos dons. Merci aussi de les déposer aux horaires d'ouverture afin de les conserver en meilleur état.

Tout au long de l'année, nous vous invitons à participer à nos différentes braderies qui nous permettent de financer nos différentes actions envers nos bénéficiaires. Nous vous tiendrons informés par voie de presse.

Nous vous remercions de la générosité dont vous avez fait preuve au cours de nos différentes collectes. Vos dons contribuent à compenser la baisse de l'aide apportée par l'Europe. Les produits récoltés par notre comité sont distribués aux bénéficiaires des communes du secteur de Pont-Château : Pont-Château, Sainte Anne sur Brivet, Saint Joachim, Drefféac, Saint Gildas des Bois, Séverac, Missillac, Besné, Guenrouët. Cette année 50 452 repas ont été distribués.

Début 2017, le stand de la tombola du Don'Actions sera à nouveau présent au cœur du marché. Vous pourrez y déguster un vin chaud, un thé, un café, tout en participant à notre tombola.

**Les bénévoles du Comité SPF
de Pont-Château vous souhaitent
de bonnes fêtes de fin d'année.**



AUCT 44

Concours de chiens de troupeaux avec les oies le 9 juillet 2017

L'AUCT 44 a été créée en 1995 par quelques éleveurs passionnés par les chiens de troupeaux. Elle regroupe aujourd'hui une cinquantaine d'adhérents. L'association est actuellement présidée par Bertrand Corbé.

L'association a pour but de :

- Promouvoir et développer l'utilisation du chien de troupeaux
- Assurer la formation et le perfectionnement des utilisateurs de chiens de troupeaux
- Aider les membres de l'association lors de problèmes rencontrés avec leur chien (quelle que soit la race).
- Informer les agriculteurs sur l'acquisition de chiots en fonction du type d'élevages.

Le travail au troupeau est une discipline difficile mais spectaculaire dans laquelle on peut observer toute la beauté de la fusion maître/chien/troupeau. Le chien peut travailler sur un troupeau de moutons, de vaches ou même de canards ou d'oies. Son éducation débute vers 6 mois et peut s'étendre sur un ou deux ans.

Avec la diminution de la main-d'œuvre et l'augmentation de la taille des exploitations, le chien est devenu l'auxiliaire indispensable de l'éleveur. Avec son aide, rassemblements, déplacements des animaux, rentrée en bâtiment, passage dans le couloir de contention, embarquement des animaux... sont facilités, non seulement en temps, mais aussi en confort de travail pour l'éleveur et en bien-être pour le troupeau.



Lad, border collie de 1 an et demi.

Contact : auctloireatlantique@gmail.com



Bertrand CORBÉ, GAEC La ferme de la Riverais, et Jonathan LEBAS, GAEC des Sablais, organisent un concours autour des oies le samedi 9 juillet 2017 au complexe sportif de Sainte Anne sur Brivet. Venez découvrir le travail réalisé avec les chiens. Entrée gratuite et ouverte à tous.

Bretagne vivante

Comptez les oiseaux de votre jardin !

Vous disposez d'un jardin ou habitez près d'un parc et vous souhaitez découvrir les oiseaux, l'opération « Comptage des oiseaux des jardins » organisée depuis 5 ans en Loire-Atlantique par l'association Bretagne Vivante est faite pour vous !

Quand aura lieu le comptage ?

Les 28 et 29 janvier 2017

Comment ?

Durant une heure, comptez tous les oiseaux à partir d'un point fixe, dans votre jardin ou dans un autre lieu (parc...) et notez vos observations puis transmettez-nous vos données en ligne sur notre site internet, par mail ou par courrier.

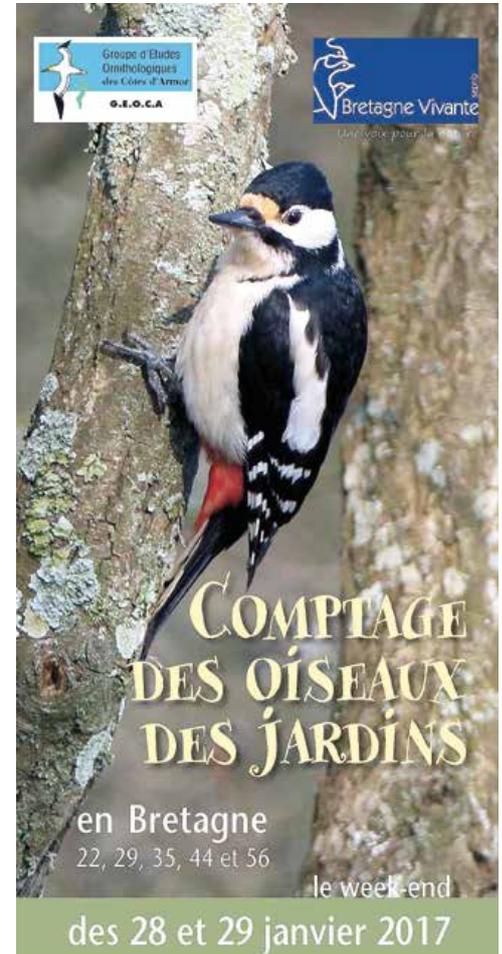
L'objectif ?

Cette opération se veut à la fois un outil de sensibilisation et d'information sur les oiseaux les plus communs. Elle constitue également un outil de connaissance sur l'évolution des populations de ces espèces qui connaissent, pour certaines, de dramatiques chutes d'effectifs depuis quelques années.

Comment faire si on ne s'y connaît pas ? Afin de vous aider dans l'identification des oiseaux, des guides d'identification, des vidéos sont à votre disposition sur notre site internet : www.bretagne-vivante.org

Une journée « comptage » spécialement pour les écoles, collèges et lycées : le vendredi 27 janvier.

Pour plus d'informations, contactez-nous à :
Bretagne Vivante, Tél. 02 40 50 13 44, nantes@bretagne-vivante.org



Actions et soutien à Samba Dia

Présente depuis plus de 10 ans dans de nombreux projets au Sénégal, l'association Actions et Soutien à Samba Dia représentée par 4 membres (tous des habitants Brivetains) revient d'un séjour de 15 jours.

Après des actions menées au Centre médical Elisabeth Diouf à Dakar, dans un centre médical à Kaffrine et de multiples réalisations dans le village de Samba Dia, l'aventure humanitaire s'est poursuivie cette année dans le sud du pays, en Casamance dans le village de Bondaly Mandingue.

Les actions menées par les élèves, enseignants, des collèges et Lycée Gabriel Deshayes ainsi que ceux de l'école l'Arbre enchanté de Dréffec nous ont permis de financer une grosse partie de la construction de 2 salles de classe (environ 80 élèves), un puits, et la réfection des sanitaires dans l'école.

À l'occasion de l'inauguration où nous avons reçu un accueil très chaleureux, toute la population de Bondaly Mandingue nous a demandé d'être leur intermédiaire pour transmettre leurs remerciements à toutes les personnes qui ont participé d'une façon ou d'une autre à ces réalisations.

Lors de notre passage à Samba Dia, nous avons accueilli le bus médical (envoyé par nos soins l'année dernière). Ce jour-là, plus de 150 personnes ont pu consulter à cette occasion.

Bien sûr nous sommes revenus avec d'autres projets... mais pour cela, il nous faut des fonds !

Nous sommes donc toujours favorables pour faire des partenariats avec des animations dans les écoles, collèges et lycées.

Nous devrions participer cette année à des animations à l'École Saint Michel de Sainte Anne.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 01/04/2017 au Carré d'Argent à 20h30 pour un spectacle animé par le groupe L'Art Scène (qui nous soutient depuis de nombreuses années).

Le dimanche 02/04/2016 le même groupe se produira au profit de l'association Partage Bretagne.

Les réservations pour ces 2 dates se feront le samedi 04/03/2017 de 9h à 14h.

Venez nombreux pour nous soutenir.

Composition du Bureau :

Henry AUTIN

Président (Ste Anne/ Brivet)

Jérôme GARNIER

Vice Président (Ste Anne/ Brivet)

Anne-Marie AUTIN

Secrétaire (Ste Anne/ Brivet)

Ghislaine CHERHAL

Secrétaire Adjointe (Ste Anne/ Brivet)

Christian CHERHAL

Trésorier (Ste Anne/ Brivet)

Simone PAILLET

Trésorière Adjointe (Pont-Château)

Autres Membres :

Jean-Marc GRAVELLE (Pont-Château)

Nicolas POTIRON (La Baule)

Alcool-Assistance La Croix d'or

« AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ AVEC L'ALCOOL ET LEURS ENTOURAGES »

L'alcoolisme féminin

On parle plus souvent de l'alcoolisme chez l'homme, pourtant il faut savoir qu'environ 30% des malades alcooliques sont des femmes et quand nous voyons les comportements de notre jeunesse vis-à-vis de l'alcool, nous pouvons craindre que ce chiffre s'aggrave.

Les femmes consultent souvent plus tôt que les hommes, en raison d'une mauvaise acceptation sociale et de formes cliniques particulières. Sur le plan physique, le poids moyen plus faible, la part plus importante de lipides dans lesquels l'alcool ne se diffuse pas, les facteurs hormonaux rendent les femmes plus fragiles et les exposent à des complications somatiques plus précoces et plus graves. Il s'agit le plus souvent d'alcoolisations irrégulières s'accompagnant de troubles de la personnalité. L'alcool est volontiers consommé au « goulot » avec le désir de combler un vide, il s'agit souvent d'une attitude d'autodestruction. Ces femmes vivent difficilement leur féminité, les relations conjugales et familiales sont très vite perturbées. Il faut savoir y penser devant les malaises inexplicables, un désintérêt pour la famille, le travail, des problèmes de fécondité, des accouchements prématurés...

Qu'elle soit féminine ou masculine, cette maladie se traite de la même façon bien qu'il existe des centres de soins et des groupes de parole spécifiques.

Hommes ou femmes, si vous ou votre entourage connaissez ces problèmes de consommation abusive d'alcool, sachez qu'il s'agit d'une maladie et non d'un vice ou d'une tare. L'association « Alcool Assistance La Croix d'or » peut vous aider.

Il faut oser venir en parler.

Il y a une solution pour chacun.

La Maladie de l'Alcool peut se soigner.

Venez nous rencontrer, nous vous informerons, ça n'engage à rien.

Si vous vous sentez concernés, malade ou entourage, vous pouvez nous rencontrer lors de nos réunions-permanences le 3^{ème} vendredi de chaque mois à 20H30 à la maison des Associations dans la salle « Brenn et Noémie », 7 Place de l'Église à PONT-CHATEAU.

Pour obtenir de l'aide et de l'information, vous pouvez également prendre **contact** avec :

Marc LE LOHE - 36, La Turcaudais -

STE-ANNE SUR BRIVET - Tél. **02 40 66 94 72**

Xavier VENET - 1, Route Haut de la Jatte

PONT-CHATEAU - Tél. **02 40 45 60 81**

Daniel GRIVEAU - 26 Rue Jean Gouray

STE-REINE-DE-BRETAGNE - Tél. **02 40 01 11 18**

alcool
assistance
la croix d'or



Votre Cpm vous informe

Les antibiotiques utilisés à tort deviennent moins forts !

Les antibiotiques ne sont pas des médicaments anodins. Leur surconsommation peut entraîner l'apparition de bactéries résistantes difficiles à soigner. Elles provoquent chaque année plus de 12 500 décès en France. En prenant des antibiotiques uniquement lorsque c'est indispensable, vous contribuez à préserver leur efficacité.

Beaucoup de maladies courantes de l'hiver telles que le rhume, la grippe, la bronchite ou la plupart des angines et des otites, sont d'origine virale. Dans ces cas-là, les antibiotiques sont inutiles et n'aident pas à guérir plus vite. Ils n'agissent que contre les maladies d'origine bactérienne, comme la cystite ou la pneumonie. Utilisez-les uniquement si votre médecin le juge nécessaire, en respectant les doses prescrites et la durée du traitement.

En cas de virus, il est normal que les symptômes persistent plusieurs semaines. Quelques gestes simples peuvent vous aider à les soulager :

- Boire suffisamment d'eau.
- Adapter son activité physique.
- Prendre des médicaments contre la fièvre ou la douleur sur prescription de son médecin ou conseils de son pharmacien.

Utilisez les antibiotiques uniquement si votre médecin le juge nécessaire, en respectant les doses prescrites et la durée du traitement.

Rendez-vous sur ameli-sante.fr pour plus d'infos !



Grippe : pour éviter l'hospitalisation, passez à la vaccination !

Malgré une épidémie de grippe particulièrement longue l'hiver dernier, le nombre d'hospitalisations a diminué grâce à un taux de vaccination à la hausse.

Toutefois, ce taux reste encore insuffisant. En Loire-Atlantique, le taux global de vaccination contre la grippe a été de 51,9% lors de l'hiver 2015/2016.

Dangereuse et imprévisible, la grippe n'est pas anodine. Le vaccin est le seul moyen, à la fois efficace et sûr, de se protéger contre cette maladie potentiellement grave. Il préserve également votre entourage en réduisant le risque de transmission à un proche.

En pratique

La vaccination est recommandée et prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie pour les personnes à partir de 65 ans, celles atteintes de pathologies chroniques ainsi que les femmes enceintes.

La campagne grippe se déroule jusqu'au 31 janvier 2017. Si vous êtes concerné par une recommandation vaccinale contre la grippe, l'Assurance Maladie vous a adressé un bon de prise en charge pour bénéficier gratuitement du vaccin chez votre pharmacien.

Les chiffres clés de l'épidémie de grippe 2015-2016

- 2 millions de consultations pour syndrome grippal
- Plus de 1 000 cas graves de grippe admis en réanimation : 77 % avaient un facteur de risque / Tous n'étaient pas vaccinés.

Retrouvez toutes les informations sur la grippe et la vaccination sur www.ameli-sante.fr

Le dépistage du cancer du col de l'utérus en quelques questions

Le cancer du col de l'utérus touche plus de 3 000 femmes chaque année en France et provoque encore plus de 1 000 décès. Le frottis cervical est le meilleur moyen de lutter contre cette maladie. C'est un examen simple et indolore qui ne prend que quelques minutes. Si les résultats font suspecter une anomalie, des examens complémentaires seront pratiqués.

Qui est concerné par ce dépistage ?

Toutes les femmes âgées de 25 ans à 65 ans, sauf indication contraire du médecin.

À quel rythme ?

Le frottis est recommandé à partir de 25 ans. Les deux premiers frottis sont réalisés à un an d'intervalle. Ensuite, un frottis doit être fait tous les 3 ans, jusqu'à 65 ans, même en l'absence de rapports sexuels ou après la ménopause.

Qui peut effectuer ce dépistage ?

Le frottis de dépistage peut être réalisé :

- > par votre médecin (généraliste ou gynécologue) au cours d'une consultation,
- > par votre sage-femme, soit dans le suivi de grossesse, soit lors d'une consultation de contraception et de suivi gynécologique de prévention,
- > dans les centres d'examen de santé de l'Assurance Maladie, au cours d'un examen périodique de santé,
- > dans un laboratoire, sur prescription médicale.

Pourquoi se faire dépister si on se sent bien ?

Même en l'absence de symptômes, les premières lésions peuvent apparaître. Le but : pouvoir agir très tôt, avant que le cancer du col de l'utérus ne se développe.

L'analyse du frottis de dépistage et les consultations chez votre médecin ou votre sage-femme sont prises en charge dans les conditions habituelles de remboursement.

Transformez vos branchages en paillage !

Après avoir taillé vos haies et vos arbustes, le volume de branchages obtenu peut être très imposant. Le broyage est une solution écologique et économique pour les utiliser chez vous.



Dans le cadre du programme Zéro Déchet Zéro Gaspillage, le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique et ses communautés de communes membres (Pays de Pont-Château-Saint Gildas des Bois, Erdre et Gesvres, Loire et Sillon, Pays de Blain, Région de Nozay) proposent un bon de réduction de 50% sur la location d'un broyeur de branches chez les loueurs conventionnés.

La réduction est valable jusqu'au 16 septembre 2017, uniquement chez les loueurs conventionnés dans la limite d'une journée par foyer (ou de 2 demi-journées via 2 demandes distinctes) pour les particuliers.

Pour demander ce bon de réduction et mieux connaître les loueurs conventionnés, veuillez remplir le formulaire sur les sites suivants :

Pays de Pont-Château - Saint Gildas des Bois :
cc-paysdepontchateau.fr

Erdre et Gesvres : www.trivolution.fr

Région de Nozay : cc-nozay.fr

Pays de Blain : www.pays-de-blain.com

Loire et Sillon : www.cc-loiresillon.fr



Traitement des déchets ménagers

Le centre de traitement des déchets ménagers des Briuelles à Treffieux ouvre ses portes le samedi 17 septembre, de 9h00 à 12h30 et de 14h à 17h30.

Au programme: **Comment limiter la production de déchets ?**

En matinée :

- fabriquer ses produits d'entretien
- information sur les logiciels libres
- vannerie
- transformer un Tee-Shirt en sac

Toute la journée :

- visite du centre de traitement
- démonstration de broyage pour transformer les branchages en paillage
- vente d'objets de seconde main de la recyclerie
- information sur les recettes zéro gaspi

Verre de l'amitié et dégustations gourmandes zéro gaspi offerts.

Ouvert à tous.



Travailleurs indépendants

Notre commune souhaite maintenir les emplois sur son territoire.

Pour cela, nous cherchons à recenser les travailleurs indépendants sur notre commune afin de leur transmettre différentes informations, comme par exemple, l'existence d'associations les aidant à mutualiser leurs achats, à se fédérer entre eux pour des projets communs, pour partager des réseaux. Il faut que chaque travailleur indépendant puisse trouver des missions, maintenir son emploi et rester sur sa région. Notre commune reste à leur disposition pour échanger avec eux.

Calendrier des Manifestations 2017

JANVIER	Mardi 4	Loto	Foot ASB
	Lundi 9	Vœux du Maire	Municipalité
	Vendredi 13	Galette des rois	Étang se marre
	Samedi 14	Repas	Amicale Laïque
	Dimanche 15	Galette des rois	Foot ASB
	Mercredi 25	Loto	Aînés Brivetais
	Vendredi 27	Galette des rois	Tennis
FEVRIER	Dimanche 5	Après-midi récréative	Amicale Laïque
	Mercredi 15	Loto	Foot ASB
	Samedi 18	Tournoi	Foot ASB
	Jeudi 23	Repas	Aînés Brivetais
	Vendredi 24	Collecte	Don du sang
	Dimanche 26	Loto	Don du sang
MARS	Dimanche 5	Loto des enfants	Amicale Laïque
	Mercredi 8	Loto	Partage Bretagne Côte d'Ivoire
	Jeudi 9	Collecte vêtements	APE
	Vendredi 10	Concours de belote interclub	Aînés Brivetais
	Samedi 11	Magie des mots	Minots brivetais
	Dimanche 12	Loto	Don du sang
	Samedi 25	Carnaval	École Jean de la Fontaine
AVRIL	Dimanche 2	Bourse aux vêtements	Miniminots (MAM)
	Samedi 22	Tournoi jeunes	Foot ASB
	Samedi 22	Concours palets	APE
	Mardi 25	Rando crêpes	Arts et loisirs du Brivet
	Vendredi 28	Collecte	Don du sang
MAI	Samedi 13	Repas	Partage Bretagne Côte d'Ivoire
	Dimanche 14	Course Vélo	VTT
	Jeudi 25	Tournoi sixte	Foot ASB à Quilly
	Vendredi 26	Assemblée générale	Partage Bretagne Côte d'Ivoire
	Dimanche 28	Assemblée générale	Société de chasse
	Dimanche 28	Tournoi cantonal	Foot ASB - Malville
JUIN	Samedi 10	Intervilles Ste Anne / Quilly	à Quilly - Étang se marre
	Mardi 13	Spectacle inter mam	Miniminots (MAM)
	Jeudi 15	Repas	Aînés Brivetais
	Jeudi 15	Collecte vêtements	APE
	Samedi 17	Forum des associations	Municipalité / Étang se marre
	Samedi 17	Tournoi des 3 raquettes	Tennis / Tennis de table / Badminton
	Samedi 17	Fête de la musique	Municipalité / Étang se marre
	Samedi 24	Fête de l'école	École Jean de La Fontaine
	Dimanche 25	Kermesse	Ecole Saint Michel
	Dimanche 25	Rando La Brivetaise	VTT brivetais
JUILL.	Dimanche 9	Concours sur oies	AUCT 44
	Samedi 5	Cinéma en plein air	Municipalité
AOÛT	Mercredi 23	Loto	Foot ASB - Quilly
	Samedi 26	Étang se marre	Étang se marre
	Mercredi 30	Loto	Foot ASB - Quilly
	Dimanche 3	Vide grenier	Amicale Laïque / Tennis
SEPT.	Dimanche 10	Concours de pêche	Sté Chasse

